

## CONSEIL MUNICIPAL

### Le budget 2025 adopté

Malgré les incertitudes politiques au niveau national, le conseil municipal de Vénissieux a adopté son budget pour 2025. Il fait la part belle aux investissements, qui approcheront cette année les 30 millions d'euros. Neuf seront consacrés à la construction, déjà en cours, du nouveau centre aquatique Auguste-Delaune.

PAGE 3



PHOTO EMMANUEL FOUDROT

## PORDES DU SUD

### Pauchet Santé rassurant, mais prudent

Plus d'un an après avoir repris l'hôpital des Portes du Sud, et avoir rouvert le service des urgences 24h/24, le groupe Pauchet Santé revendique une progression de l'activité de l'ordre de 10%.

« Nous avons atteint nos objectifs pour 2024, mais nous devons continuer à progresser en 2025 et encore plus en 2026 », souligne Julien Wallois, directeur du groupe.

PAGE 7

# expressions

Les nouvelles de Vénissieux

N° 796

du 12 au 25 février 2025

[www.expressions-venissieux.fr](http://www.expressions-venissieux.fr)

## Les Vénissians mobilisés pour leur tranquillité

300 personnes ont assisté à la réunion de restitution sur l'enquête tranquillité. Sans nier le besoin de répression, les Vénissians privilégient la prévention. La Ville a présenté 25 actions qui seront mises en place dès cette année.

PAGES 9 À 11



PHOTO JEAN YMAN - VILLE DE VÉNISSEUX

## CENTRE DES IMPÔTS

### La mobilisation continue

P. 2

## PETITE ENFANCE

### La crèche Capucine a rouvert

P. 6

## FESTIVAL

### Les Musiciennes du 13 au 21 février

P. 13

## SAVATE BOXE FRANÇAISE

### Linda Seddik-Khodja sacrée championne de France !

P. 17



PHOTO DR

La Vénissiane Linda Seddik-Khodja — ici aux côtés de son entraîneur Rafik Chergui — a décroché le titre de championne de France en élite B. Avant de viser un championnat du monde ?

## VÉNISSY

# Vers une esplanade plus verte

Lancés début janvier, des travaux sont en cours sur l'esplanade Frida-Kahlo afin de rendre l'espace plus végétalisé.



PHOTO PG

**D**e puis quelques semaines, de gros travaux ont été entrepris sur l'esplanade Frida Kahlo, près de l'arrêt de

tram Vénissy/Frida-Kahlo, aux Minguettes. Il y a peu, cet espace avait déjà été réaménagé, mais suite à des malfaçons, la Métropole

a engagé des démarches judiciaires avec l'entreprise en charge des travaux. «*Lorsqu'il pleuvait, il y avait de grosses flaques d'eau et*

*l'hiver, c'était très glissant,* décrit Julien Le Glou, directeur du Grand projet de ville de Vénissieux. La Métropole a gagné le jugement et, avec l'argent qu'elle a obtenu en dédommagement, elle a souhaité le réinvestir pour créer un endroit plus vert.»

## FAVORISER LA MIXITÉ DANS L'ESPACE PUBLIC

Ce projet, lancé par le Grand Lyon en lien avec la Ville, a pour but de végétaliser l'esplanade, qui était jusqu'à présent très minérale. «*Nous allons inverser les proportions pour rendre la place plus verte*», explique le directeur. Une partie du béton qui est enlevé sera récupérée pour créer des bancs : «*Plusieurs espaces avec des assises seront aménagés, dont un au niveau du mail Armstrong, vers l'école, et d'autres tout le long de l'esplanade. Nous avons déjà effectué un test pendant six mois à ces endroits et les résultats ont été encourageants.*»

Pour concevoir ce nouvel espace, un travail a été mené avec des femmes afin de favoriser la mixité au sein de l'espace public. «*Nous leur avons demandé d'imaginer et de construire un lieu où elles se sentent bien. Nous avons réfléchi ensemble au positionnement des bancs et à des endroits que les femmes pourraient s'approprier.*» Au niveau des immeubles, des espaces verts seront également aménagés, tout comme une voie végétale qui servira d'accès pour les pompiers. «*C'est un travail que nous avons réalisé avec eux pour permettre à leur matériel d'accéder facilement à cet endroit.*»

Le coût total des travaux s'élève à 1 460 000 euros et ils devraient être terminés début avril. La Ville a par ailleurs lancé un concours ouvert aux artistes pour qu'ils proposent une œuvre à réaliser sur l'esplanade. ■

POUTCHIE GONZALES

## CENTRE DES IMPÔTS

# La mobilisation continue pour le maintien du service à Vénissieux

Pour lutter contre la fermeture du centre des finances publiques de Vénissieux, une pétition a été lancée par la municipalité.

**S**uite à des nuisances causées par des travaux dans leurs locaux, les bureaux des finances publiques situés place de la Paix avaient été transférés à Bron fin octobre, le temps de la réalisation du chantier. Un retour était prévu sous six mois. Pourtant, le 20 janvier, Pascal Rothé, directeur régional des finances publiques du Rhône, annonçait la fermeture définitive du centre des impôts de Vénissieux.

Jugeant la décision «*inacceptable*», Michèle Picard a adressé un double courrier au ministre des Finances et à la préfète. Une pétition\* vient également d'être lancée par la municipalité pour dire «*non au départ du centre des finances publiques de Vénissieux*». Deux locaux ont été proposés par la Ville et rejetés par la DRFIP, qui a suggéré une permanence ponctuelle

à la mairie de Vénissieux et une orientation des usagers vers France services, installé au sein des locaux de la Poste aux Minguettes.

### «LA DÉMATÉRIALISATION N'EST PAS UNE RÉPONSE ADAPTÉE»

De son côté, La France insoumise de Vénissieux dénonce, dans un communiqué publié le 9 février, une «*honteuse mesure supplémentaire d'exclusion, alors qu'un grand nombre d'habitants de nos communes sont déjà victimes de la "fracture numérique" et que les relations avec les services publics sont de plus en plus "dématérialisées"*».

La CGT-FO, ainsi qu'une intersyndicale composée de la CFDT, la CGT, la CFTC et Solidaires ont aussi fait part de leur mécontentement. «*La dématérialisation n'est pas une réponse adaptée lorsque l'on accueille des usagers issus de*

*quartiers défavorisés, qui sont davantage sujets à l'illectronisme, estime l'intersyndicale. Et non ! L'espace France Services n'est pas adapté pour accueillir autant d'usagers et répondre à l'intégralité de leurs demandes.*»

Chaque année, près de soixante mille usagers de Vénissieux, Saint-Fons, Corbas ou Feyzin se rendent aux guichets vénissians, avec environ 700 usagers hebdomadaires et «*beaucoup plus lorsqu'il s'agit des périodes de déclaration d'impôts ou de paiement*», affirment les syndicats.

Lesquels demandent que les «*solutions de relogement à Vénissieux soient sérieusement étudiées, ainsi que toutes les pistes de financement pour la réinstallation*». ■

POUTCHIE GONZALES

Pétition sur <https://url.r.fr/aUZq> ou rendez-vous à l'hôtel de ville et dans les mairies de quartier.

## SOLIDARITÉ

# 30 000 euros pour Mayotte

Une nouvelle fois, Vénissieux se montre solidaire. Lundi 3 février, le conseil municipal (lire page suivante) a voté à l'unanimité l'attribution d'une subvention d'urgence de 30 000 euros au Secours populaire. Elle doit contribuer à la mise en place d'actions humanitaires en soutien aux populations sinistrées de Mayotte, suite aux dégâts causés le 14 décembre par le cyclone Chido.

«*La solidarité n'est pas un vain mot à Vénissieux, c'est une façon d'être et de vivre au contact du monde qui nous entoure*, commentait, lors du conseil municipal, le maire Michèle Picard. *Des populations sont démunies face à l'ampleur des catastrophes subies. Il faut agir vite à Mayotte, venir au secours des enfants, des hommes et des femmes dans le besoin. Et contribuer également à la remise en état des structures durement touchées.*» ■

Le cyclone Chido, le plus dévas-

tateur à Mayotte depuis quatre-vingt-dix ans, a causé la mort d'au moins 39 personnes — le bilan est toujours provisoire — et provoqué des dégâts colossaux sur des infrastructures vitales (hôpital, routes, établissements scolaires...). Ses vents, qui ont soufflé jusqu'à 200 km/h, ont pulvérisé les maisons, en dur comme en tôle, du département le plus pauvre de France.

«*Je sais que les Vénissians partagent ces valeurs de solidarité et d'entraide*, reprenait Michèle Picard. *Les campagnes de collecte de produits de première nécessité l'ont illustré encore récemment. [...] À Mayotte, la convalescence va être longue, les séquelles durables. L'État français fait face aujourd'hui à un double défi : remettre sur pied les infrastructures de l'île et se donner enfin les moyens de lutter contre la très grande pauvreté qui y sévit.*» ■

G.M.

## CONSEIL MUNICIPAL

# Le budget 2025 adopté dans un contexte national incertain

**L'instabilité politique et les incertitudes qui l'accompagnent n'ont pas empêché les élus de Vénissieux d'adopter un budget pour 2025. Lequel est marqué par un niveau d'investissement record.**

**A**près le débat sur les orientations financières en décembre dernier, le conseil municipal était appelé, le 3 février, à voter le budget primitif pour 2025\*. Et ce dans un contexte très particulier, puisque l'État n'avait, de son côté, toujours pas de budget — il a finalement été adopté le mercredi 5 février, après que François Bayrou a fait usage de l'article 49-3.

Véronique Callut, adjointe au maire en charge des finances, n'a pas manqué d'évoquer les difficultés pour la collectivité à se projeter dans un tel flou : «*L'absence de loi de finances nous empêche de déterminer les niveaux de financement de l'État. Nos hypothèses retenues reposent cependant sur un désengagement de la part du gouvernement, compte tenu de la poursuite de la dégradation du déficit public.*»

Alors, que retenir de ce budget communal ? D'abord un niveau record d'investissement dans ce mandat, avec 27,8 millions d'euros de dépenses programmées. La Ville consacrera notamment deux millions à la création de l'équipement polyvalent Annie Steiner, deux millions à la reconstruction de la crèche Graine d'Eugénie et la réhabilitation du centre social Roger-Vailland, 500 000 euros à la Maison des mémoires... sans oublier

l'investissement le plus important du mandat : neuf millions d'euros pour le nouveau centre aquatique Auguste-Delaune.

«*Impacté par des crises—sanitaire, inflationniste, énergétique — à répétition, ce mandat 2020-2026 n'aura pas été de tout repos, constatait Michèle Picard. [...] Mais il nous faut aussi regarder plus loin, et réaliser entièrement le plan de mandat pour lequel les Vénissians nous ont élus. Ce sera chose faite, avec au total 124 millions d'euros de dépenses d'investissements.*»

### LES TAUX DE FISCALITÉ LOCALE TOUJOURS GELÉS

En matière de fonctionnement, les dépenses s'établiront à 110,4 millions d'euros, en hausse de 2,8 % par rapport à 2024. Si les charges de personnel augmentent de 3,3 %, notamment en raison d'une hausse des charges patronales et de l'évolution de carrière des agents, la Ville peut compter sur un reflux des coûts de l'énergie, qui reculent de 18,6 % entre 2024 et 2025, après avoir augmenté de 38 % entre 2023 et 2024.

«*Nous avons décidé de poursuivre le gel des taux de la fiscalité directe locale, inchangés depuis 2016, annonçait le maire. Nous maintenons par ailleurs l'enveloppe des subventions aux*



En 2025, 9 millions d'euros seront investis pour la construction (déjà en cours) du nouveau centre aquatique Auguste-Delaune

associations, qui a été revalorisée en 2024, à hauteur de 4,9 millions d'euros. Enfin, les tarifs municipaux impactant le plus grand nombre de familles (enfance et restauration scolaire) seront à nouveau gelés en 2025, les autres tarifs augmenteront en moyenne de 2 %. ■

GRÉGORY MORIS

(\*) Maurice Iacovella, Alexandre Dallery, Aurélien Arnould et Cyril Santander ont choisi de quitter l'assemblée pour l'ensemble des rapports ayant trait au budget (voir ci-dessous, intervention de M. Iacovella).

### Le moment « Expressions »

Lors du vote sur les subventions aux associations locales et aux régies publiques, plusieurs élus de la majorité ont brandi des exemplaires du journal *Expressions*, afin de marquer leur soutien au journal. Rappelons, en effet,

qu'après deux ans de procédure, le tribunal administratif a rejeté fin janvier la requête de certains élus d'opposition, qui demandaient l'annulation de la subvention de 610 000 euros versée annuellement au média.



PHOTO GM

## Ils ont dit

**Pierre-Alain Millet**  
Groupe Communiste et républicain (majorité)

«Le budget de Vénissieux assure la continuité des missions de service public, malgré les politiques nationales de réduction des dépenses publiques. Certains disent que le budget Bayrou est moins violent que la version Barnier ; en réalité, il enlève encore 6 milliards de dépenses publiques, après les 30 milliards prévus par Barnier, tout en réduisant d'autant les quelques augmentations de recettes qui faisaient hurler le Medef.»

**Monia Benaïssa**  
Groupe La France Insoumise de Vénissieux (majorité)

«[Ce budget se veut] protecteur des habitants et des organisations qui agissent au quotidien pour la population. C'est une bonne chose, car il ne faut pas oublier que 32 % des ménages de cette ville vivent sous le seuil de pauvreté. [...] Le bien vivre de nos concitoyens est en danger. Protéger et soutenir nos concitoyens par un budget social, que nous la France Insoumise nous voudrions plus important encore à Vénissieux, est un objectif de toute gouvernance au profit du peuple.»

**Lotfi Ben Khelifa**  
Groupe Gauche progressiste, élus(e)s socialistes et écologistes (opposition)

«Il faut continuer d'investir pour améliorer les conditions de vie des habitants, pour financer des actions en direction de la jeunesse, pour le cadre de vie et la culture. Il faut aussi investir pour la sécurité des habitants et pour la prévention de la délinquance. [...] Vous dégagerez une enveloppe supplémentaire de 37600 euros pour l'indemnité de fonction des policiers municipaux ; je ne peux que vous encourager dans cette voie.»

**Maurice Iacovella**  
Groupe Vénissieux Pluriel (opposition)

«L'examen dans le détail du budget n'aurait aucun sens au regard de l'absence des dispositions relatives aux ressources des collectivités locales dans le cadre de la loi de finances 2025. [Ce budget primitif] ne satisfait pas aux règles élémentaires prévoyant l'information précise des élus [...] Dans ces conditions, nous ne participerons pas au vote de ce budget et nous quitterons l'assemblée pour ce rapport et ceux en lien avec le budget.»

**Damien Monchau**  
Groupe Le Rassemblement vénissian (opposition)

«Les choix de votre majorité pèsent lourdement sur les budgets des contribuables de Vénissieux. Je note en particulier une hausse des dépenses de fonctionnement, qu'il conviendrait, dans le contexte actuel, d'éviter. Vous nous parlez d'économies effectuées, mais en réalité, celles-ci sont au moins en partie contextuelles. Bref, dès lors que vous tenez les manettes, vous échouez à présenter un budget de qualité.»

## PLAN DE MOBILITÉ

# Vénissieux rend un avis favorable... avec réserves

**Si la Ville se félicite des projets portés par le Sytral pour favoriser les déplacements durables, elle dresse une liste de demandes et d'observations visant à améliorer le Plan de mobilité des territoires lyonnais.**



PHOTO EMMANUEL FOUDROT

Sytral Mobilités, l'autorité organisatrice de transports de la métropole de Lyon et du département du Rhône, travaille à l'élaboration d'un document, le Plan de mobilité des territoires lyonnais, qui définit une nouvelle stratégie à l'horizon 2040. Le but est de réduire la part modale de la voiture de 44% à 18%, en portant celle des transports en commun à 25%, pour répondre aux enjeux d'amélioration de la qualité de l'air. Il s'agit également de trouver des solutions de déplacements plus adaptées aux territoires peu denses et aux quartiers prioritaires de la politique de la ville.

Ce document, dans son élaboration, est soumis à l'avis des communes. Vénissieux a rendu le sien lors du conseil municipal du 3 février. Il est «favorable», mais assorti de réserves. Si la Ville se félicite de la dynamique impulsée par Sytral Mobilités, notamment la construction du tram T10 et le projet du futur tram T8, elle regrette que l'ambition de développement des transports en commun ne soit pas plus élevée. Le maire, Michèle Picard, a illustré cette remarque par la situation vécue sur la ligne T4, qui transporte chaque jour 110 000 voyageurs, alors que les estimations à sa mise en service étaient de 60 000 voyageurs. «Cette ligne, victime de son succès, souvent saturée, a fait l'objet de nombreuses

demandedes de la part des Vénissians en faveur d'une augmentation de la fréquence de passage. Notre ville a porté cette requête légitime auprès du Sytral, qui a été à l'écoute. On espère une réponse positive, qui permettrait une desserte plus régulièr

lière, plus cadencée et plus rapide.» Onze autres demandes, «formulées lors de précédentes consultations et qui reflètent les attentes et besoins des habitants», ont été listées par l'adjoint écologiste Nicolas Porret, chargé de la lecture du rapport. On y retrouve

la mise en accessibilité de la gare de Vénissieux, l'étude d'un réaménagement du boulevard Croizat plus favorable aux piétons et cyclistes, le renforcement du transport des passagers sur les lignes SNCF entre Vénissieux et Lyon, l'amélioration de la desserte des zones d'activités, ou encore le prolongement du Boulevard urbain est (BUE) pour faire baisser le trafic de poids lourds.

#### POUR UNE LIAISON À HAUT NIVEAU DE SERVICE ENTRE VÉNISSIEUX ET CORBAS

Autre attente, très forte : une meilleure prise en compte de Vénissieux comme porte d'entrée de l'agglomération. Chaque jour, des milliers d'automobilistes venant du sud se garent en effet dans notre commune pour emprunter ensuite les lignes fortes du réseau TCL. Résultat : les parcs relais de la gare et de Parilly sont pleins dès les premières heures du jour. Pour y remédier, la Ville demande la création d'une

liaison à haut niveau de service avec Corbas, où serait construit un nouveau parc relais.

Enfin, pour renforcer l'attractivité des transports en commun, notamment pour les personnes à revenus modestes, Vénissieux se prononce pour la mise en place d'un ticket à tarif réduit pour les déplacements courts ou d'un abonnement spécifique «vénissian» pour des trajets limités à l'intérieur de la commune. Plusieurs élus intervenant au nom de leur groupe — Lotfi Ben Khelifa («Gauche progressiste, élu[e]s socialistes et écologistes» - opposition), Hamdiatou Ndiaye (La France insoumise - majorité), Aurélien Scandolara (Communiste et républicain - majorité) — ont même plaidé la gratuité des transports en commun, citant les exemples de villes et d'agglomérations comme Compiègne, Châteauroux, Dunkerque, Clermont-Ferrand ou Montpellier, qui ont franchi le pas ces dernières années. ■

GILLES LULLA

## ZONE À FAIBLES ÉMISSIONS

## Michèle Picard demande une réécriture de la loi

Dans un courrier adressé à deux ministres, le maire de Vénissieux suggère une prise en compte, dans l'affectation Crit'Air, du contrôle technique.

Depuis le début de l'année 2025, les véhicules Crit'Air 3 sont interdits sur le périmètre de la ZFE. Une stricte application de la loi par la Métropole de Lyon, dénoncée par de nombreux élus, lesquels pointent «l'injustice» de ce dispositif.

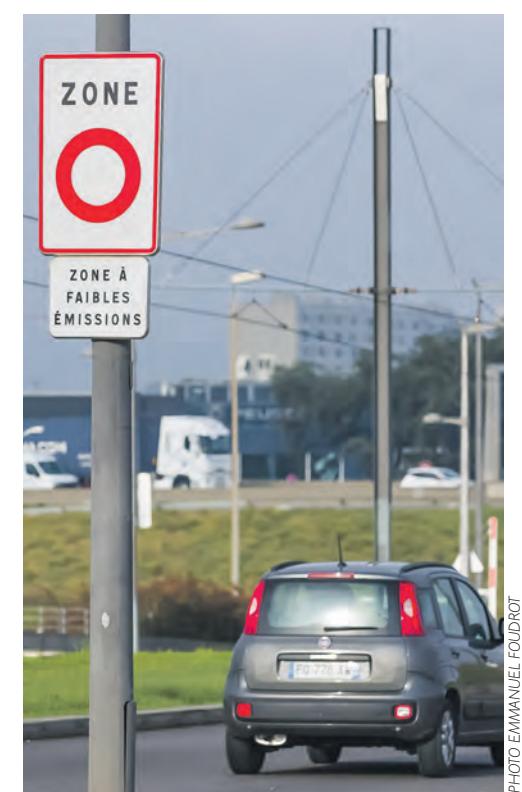
Michèle Picard a ainsi décidé d'écrire à Éric Lombard, ministre de l'Économie, et à Agnès Pannier-Runacher, ministre de la Transition écologique, pour leur demander de suspendre la loi mettant en œuvre les ZFE, afin de la réécrire. «Sans un accompagnement renforcé, l'impact social de la ZFE ne sera pas supportable, estime l'élu. La conséquence directe sera une mise en péril de la réussite de ce dispositif visant la réduction de la pollution de l'air, dont l'enjeu est la santé publique.»

Et le maire de prendre Vénissieux en exemple de l'impact de la ZFE sur certains territoires : «Dans ma commune, 7 007 nouveaux véhicules sont désormais interdits de circuler. Ce nombre conséquent s'ajoute aux 699 véhicules Crit'Air 5 et aux 2 188 véhicules Crit'Air 4, interdits de

ZFE en 2023 et 2024. Au total, en janvier 2025, ce sont 9 894 véhicules vénissians concernés, soit près de 40 % du parc automobile [...] Et en 2028, avec l'interdiction des Crit'Air 2, quelque 17 000 véhicules vénissians seront empêchés de circuler en ZFE, soit trois voitures existantes sur quatre.»

Rappelant la crise «économique, sociale et politique», ainsi que «l'inflation galopante» de ces dernières années, Michèle Picard suggère aux ministres «[d'intégrer] le contrôle technique, plutôt que la seule ancienneté des véhicules, dans l'affectation Crit'Air».

«Depuis 2023, les efforts de communication de la Métropole ont été soutenus, assure le maire. La nouvelle agence des mobilités a reçu plusieurs milliers d'habitants et a multiplié les initiatives dans les villes. Cependant, toutes ces initiatives ne peuvent résoudre un problème économique et social aussi important, tant la voiture est une illustration des inégalités profondes de notre société.» ■



G.M.

PHOTO EMMANUEL FOUDROT

## PROTOXYDE D'AZOTE

# Sur proposition d'Idir Boumertit, l'Assemblée interdit la vente aux particuliers

**Le texte présenté par le député de la 14<sup>e</sup> circonscription du Rhône a été adopté à une très large majorité le 29 janvier dernier. L'élu espère que la décision de l'Assemblée nationale «enverra un message fort aux jeunes».**

«**L**e protoxyde d'azote, ça paralyse et ça tue !» a lancé à l'Assemblée nationale Idir Boumertit, député de la 14<sup>e</sup> circonscription du Rhône. Mercredi 19 janvier, l'élu vénissian a présenté une proposition de loi visant à restreindre la vente du protoxyde d'azote aux seuls professionnels. Le texte a été adopté en première lecture par quatre-vingt-dix voix pour, deux contre et six abstentions.

Ce gaz est normalement utilisé en cuisine, notamment dans les siphons à chantilly, ou dans le milieu médical comme anesthésiant une fois mélangé avec de l'oxygène. Il peut également être manipulé dans le secteur industriel. Mais ces dernières années, une autre pratique a fait fureur : les consommateurs aspirent le gaz à l'aide de ballons de baudruche pour ses effets «récréatifs».

Face à l'ampleur du phénomène, le député alerte sur la situation depuis plusieurs années : «Cela fait plus de deux ans que je travaille sur le protoxyde d'azote, un sujet qui m'interpelle en tant que citoyen et député, mais aussi en tant que père de famille [...] À chaque fois que je retourne dans ma circonscription, je constate qu'il s'agit d'un problème important pour la santé de nos enfants, notre environnement et la société dans laquelle nos concitoyens veulent voir leur famille s'épanouir.»

Ce gaz hilarant serait la troisième substance la plus consommée en France après le tabac et l'alcool, selon la préfecture de

police de Paris. La consommation sur la voie publique et la vente aux mineurs sont interdites depuis 2021. Pourtant, «ce produit est encore en libre accès dans les épiceries, en supermarché et sur internet», remarque Idir Boumertit. Le premier article de la loi qu'il présente prévoit donc d'interdire sa vente à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2026 dans «l'ensemble des lieux publics, des commerces et en ligne».

### DES CONSOMMATEURS ÂGÉS DE 22 ANS EN MOYENNE

À Vénissieux, ces dernières années, malgré les interdictions, les procès-verbaux pour usage sur l'espace public se multiplient, tout comme le nombre de bonbonnes retrouvées dans la commune. En 2022, quatre tonnes avaient été récupérées par les services municipaux, contre plus de huit tonnes en 2024. Pour le député, il est donc urgent de s'emparer de ce «sujet explosif», qui représente un «danger immédiat», notamment pour les jeunes, friands de ce gaz hilarant et de ses effets.

En France, la moyenne d'âge des consommateurs est de 22 ans, et près de 13 % des 18-24 ans en auraient déjà consommé. Pourtant, les dangers sont nombreux : «C'est un problème majeur de santé publique, qui doit être appréhendé à grande échelle [...] Le protoxyde d'azote a des effets neurotoxiques et altère les capacités reproductive». En effet, il peut entraîner des pertes de connaissance, des



PHOTO DR

vertiges, une asphyxie et des brûlures. Consommé régulièrement, il provoque des complications neurologiques et peut causer une paralysie temporaire ou permanente ainsi que des AVC. «On dénombre au moins trois décès en France, affirme le député, sans parler des accidents mortels indirectement liés à ce gaz.»

Idir Boumertit met aussi en avant l'impact environnemental de la pratique. De nombr

breuses bonbonnes sont jetées sur la voie publique et les coûts de traitement pour les communes sont exponentiels, jusqu'à 115 euros par bonbonne : «Les collectivités sont dépassées», assure le député. Idir Boumertit espère que cette interdiction enverra un message fort aux jeunes concernant la dangerosité de ce produit. Quant aux amateurs de chantilly, il leur rappelle que «rien ne vaut une crème fouettée à la main».

POUTCHIE GONZALES

## TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

# Police municipale : les chiffres du 4<sup>e</sup> trimestre 2024



PHOTO ARCHIVES EXPRESSIONS - RAPHAËL BERT

Comme chaque trimestre, Michèle Picard, maire de Vénissieux, et son adjoint à la sécurité, Jean-Maurice Gautin, font le point sur les questions liées à la sécurité et à la tranquillité à Vénissieux. Au 4<sup>e</sup> trimestre 2024, on apprend ainsi que 50 visites de parties communes de sites répertoriés comme points de deal ont été effectuées, pour 29 évictions (évacuation de mobilier, découverte d'objets et/ou de produits en lien avec le trafic...). Par ailleurs, la police municipale

a procédé à 14 interpellations pour des infractions à la législation sur les stupéfiants, et à 11 découvertes sèches (2395 euros, 174g de cocaïne et 1,335 kg de cannabis saisis). S'agissant de la sécurité routière, 264 mises en fourrière ont été effectuées — dont 45 de véhicules incendiés). 4 465 PV ont été dressés, dont 1 343 en vidéo-verbalisation. Lors des 8 contrôles de vitesse réalisés, 40 verbalisations pour vitesse excessive ont été réalisées.

De plus, la police municipale a procédé à 8 interpellations pour des délits routiers, dont trois défauts de permis et quatre refus d'obtempérer. Sur le volet «troubles à la tranquillité publique», enfin, 251 passages sur des adresses répertoriées comme des lieux de regroupement ont été effectués. 92 patrouilles ont été organisées concernant la consommation d'alcool et l'ivresse sur la voie publique en centre-ville.

G.L.

## PETITE ENFANCE

# La crèche Capucine a rouvert ses portes

Fermée depuis plusieurs mois en raison d'un manque de personnel, la crèche municipale accueille de nouveau les petits Vénissians.



**E**lle est restée fermée pendant de longs mois avant de pouvoir de nouveau accueillir du public. La crèche municipale Capucines a enfin rouvert ses portes. Elle

avait été contrainte de fermer en juin dernier en raison d'un manque de personnel. Cette pénurie, qui touche l'ensemble du territoire national, avait également impacté la crèche

Gribouille. Cette dernière reste toujours fermée, mais devrait accueillir de nouveau les enfants d'ici début mars.

«Concernant le recrutement, nous constatons une nette amélioration

dans nos structures», se réjouit Monia Benaissa, adjointe au maire en charge de la petite enfance. Et de rappeler que la municipalité a mis en place différentes stratégies pour mener à bien ce projet. «Nous avons organisé davantage de jurys de recrutement, une communication renforcée et le réseau a fonctionné, analyse Gwenaëlle Flamant, directrice enfance et éducation au sein de la Ville. Nous avons également moins d'emplois vacants grâce à l'ouverture des postes à de nouveaux profils, tels que des aides-soignantes, des psychomotriciens ou des infirmiers. Mais nous recrutons toujours!»

## VERS UNE AUGMENTATION DU NOMBRE DE PLACES EN CRÈCHE

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, c'est aux communes qu'il revient officiellement d'organiser l'accueil des enfants de moins de trois ans sur leur territoire. Ce dispositif était en place à Vénissieux depuis plusieurs années. «C'est déjà la Ville

qui organise l'accueil des enfants en crèche sur la commune. Il y en a huit municipales, cinq associatives et deux privées», précisent l'adjointe et la directrice. Toutefois, la commune souhaite améliorer certains aspects, notamment les liens qu'elle peut entretenir avec les autres structures privées du territoire : «Nous voulons les inclure dans nos projets», affirment les deux femmes.

La Ville souhaite également proposer à terme plus de places en crèche pour ses habitants, en augmentant son parc d'accueil de 300 berceaux : «Nous avons pour projet l'extension de la crèche Graine d'Eugénie, qui devrait ouvrir courant 2025.

D'autres objectifs sont fixés, comme la construction d'une nouvelle crèche à la ZAC Monmousseau d'ici 2030 et l'extension de la crèche de Parilly, afin d'offrir davantage de places tout en restant dans le même quartier.» ■

POUTCHIE GONZALES

## ÉCOLE ANATOLE-FRANCE

# Huit enfants sans logement

Les équipes pédagogiques de l'école Anatole-France se mobilisent pour venir en aide à huit enfants sans toit.



Trois mamans, accompagnées de leurs huit enfants, âgés de 18 mois à 12 ans et scolarisés à l'école Anatole-France, sont sans logement depuis plusieurs mois. Les équipes pédagogiques de l'établissement se sont réunies au sein d'un collectif pour venir en aide aux familles :

«Elles étaient hébergées ici et là, chez des connaissances, explique le collectif. Une des familles logeait sur un balcon, puis on leur a demandé de partir, et elles n'ont trouvé aucune solution.» Malgré de nombreuses alertes auprès du 15, les familles n'ont pas réussi à obtenir d'hébergement d'urgence, du fait de l'explosion des demandes de prise en charge dans la Métropole. «Elles sont également en contact avec une assistante sociale pour la gestion de leur dossier», affirme le collectif.

Face à cette détresse, les équipes de l'établissement scolaire ont décidé d'agir. L'école est désormais accessible la nuit pour venir en aide aux familles. «Cette situation est inquiétante et nous n'avons pas le choix : il faut les aider, estiment les équipes. Nous dépassons donc le cadre de nos fonctions et nous nous relayons pour les accompagner.» Des ventes de gâteaux solidaires ont été organisées pour récolter des fonds, et une cagnotte créée pour des dons\*. «Elles prennent leur petit-déjeuner à l'école, des

parents de l'établissement lavent leur linge, d'autres acceptent de les recueillir les weekends, car nous ne pouvons pas maintenir l'hébergement dans l'école pendant cette période.»

## EN ATTENTE D'UNE SOLUTION PÉRENNE

L'autre problématique qui approche à grands pas pour les enseignants concerne les vacances de février. «Nous avons pu financer quinze jours d'hôtel pour ces familles pendant les vacances de Noël. Cependant,

nous cherchons toujours des financements pour leur offrir un hébergement pendant les vacances de février, ce qui représente un budget considérable car malheureusement, elles ne pourront pas rester à l'école pendant cette période.» Les équipes espèrent donc que les familles parviendront à trouver un hébergement permanent d'ici là, ou que les dons récoltés seront suffisants pour couvrir quelques nuits d'hôtel. ■

(\* ) Cagnotte sur <https://url-r.fr/FPnwv>

PG.

## L'aide à domicile sur-mesure

Réseau national d'aide à domicile pour les personnes âgées



04 28 00 17 50

320 Avenue Berthelot  
69008 Lyon

Petits-fils  
SERVICES AUX GRANDS-PARENTS



## PORTES DU SUD

# Le groupe Pauchet Santé « raisonnablement optimiste »

**Début 2024, le groupe Pauchet Santé reprenait Les Portes du Sud. Depuis, les urgences ont rouvert 24h/24, le nombre de patients accueillis progresse, et l'établissement parvient de nouveau à recruter des spécialistes. Mais le directeur, Julien Wallois, reste prudent.**



PHOTO EMMANUEL FOUROT



PHOTO EMMANUEL FOUROT

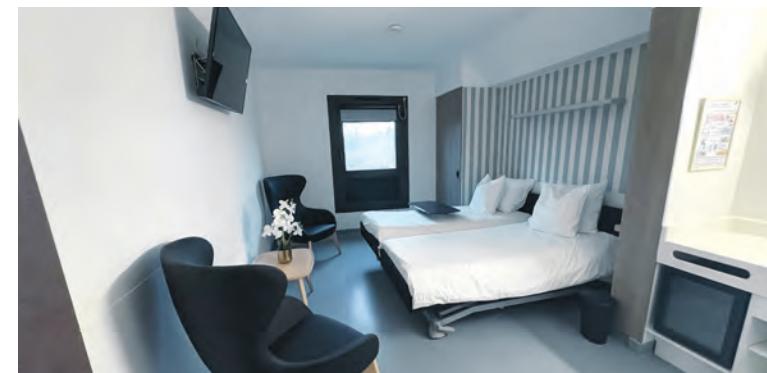


PHOTO FG.

**L**e 5 décembre 2023, le tribunal judiciaire de Lyon annonçait que le groupe Pauchet Santé, basé dans les Hauts-de-France, était choisi pour prendre la tête de l'établissement de santé vénissian Les Portes du Sud et de l'Ehpad La Solidage.

«La phase de transition a été assez intense, se remémore Julien Wallois, directeur du groupe. Nous avons pu compter sur le grand professionnalisme des équipes médicales et des salariés face à ces turbulences extrêmes. Nous sommes parvenus à garantir la continuité des soins et à maintenir la qualité.»

Dès son arrivée, l'un des objectifs majeurs de Pauchet Santé a été la réouverture des urgences 24 h/24, alors que le service de nuit était fermé depuis un an. Trois mois ont été nécessaires pour atteindre cet objectif. Les urgences ont rouvert en mars 2024 avec une nouvelle organisation, mettant en place un «circuit court». «Ce fonctionnement permet de répartir les cas selon la complexité des pathologies, explique Delphine Henniart, directrice adjointe des Portes du Sud.

*Cela fonctionne très bien et nous avons considérablement réduit le temps d'attente.»*

Aujourd'hui, le service est capable d'accueillir jusqu'à 30 000 patients par an, soit une nette augmentation par rapport aux années antérieures. «Ce fut un véritable challenge, et nous avons réussi à maintenir les urgences ouvertes alors que de nombreux établissements de santé connaissaient d'importantes complications», se félicite Julien Wallois.

## 10 % DE PROGRESSION D'ACTIVITÉ

Sur le territoire, l'établissement joue un rôle primordial. De plus en plus d'habitants se retrouvent sans suivi médical, faute de médecins, et se présentent régulièrement aux urgences pour des consultations. «Nous sommes implantés dans un bassin de population aux pathologies très spécifiques, et notre rôle est de les accompagner dans leurs besoins et leurs problématiques», souligne le directeur.

De cette reprise sont également nées deux entités complémentaires.

La première, de nature associative, est l'hôpital Les Portes du Sud, qui regroupe les pôles médecine, urgence et maternité. La seconde, à vocation commerciale en secteur 2 privé lucratif, est la clinique Les Portes du Sud, dédiée à la chirurgie. «Nous avons voulu insuffler un nouvel élan. Nous avons ouvert plus de dix lits en médecine et, depuis le mois de mai, nous enregistrons une progression d'activité de plus de 10%, ce qui est très significatif», précise Julien Wallois. Cette réussite repose sur la mobilisation des praticiens et la réouverture des urgences. «Nous avons également recruté une demi-douzaine de médecins, dont un urologue, un pneumologue et une chirurgienne viscérale, complète Pascal Bonafini, directeur des Portes du Sud. Cela témoigne de notre dynamique.»

Du côté de la chirurgie, ces dernières années, face à l'instabilité de l'établissement, de nombreux praticiens avaient en effet quitté l'hôpital pour exercer ailleurs. «Nous avions perdu de la vitesse», admet Julien Wallois.

Sept chirurgiens viendront renforcer l'équipe d'ici l'été, dont un stomatologue et un chirurgien esthétique, des spécialités absentes depuis longtemps. «Le panel d'activités était déjà très large avant notre arrivée. Notre objectif est de développer nos équipes et d'enrichir nos sous-spécialités.»

## 1017 NAISSANCES EN 2024

L'autre objectif du groupe concernait l'attractivité de la maternité. Le nombre de naissances aux Portes du Sud avait fortement chuté ces dernières années, passant de près de 1800 en 2018 à moins de 950 en 2023. «On peut déjà affirmer qu'en 2024, nous avons enregistré 1017 naissances. C'est une véritable victoire», se réjouit l'équipe. Certaines chambres de la maternité ont été réaménagées pour offrir aux parents un espace chaleureux, proche du confort d'une chambre d'hôtel. Par ailleurs, les équipes travaillent à la labellisation de l'établissement via l'Initiative hôpital ami des bébés (IHAB) : «Nous organisons des ateliers, des portes ouvertes, et bien d'autres actions

pour transformer durablement la prise en charge de la parentalité.» Cette première année est donc une réussite pour le groupe Pauchet Santé, qui bénéficie du soutien de l'Agence régionale de santé (ARS) jusqu'en 2026. «Nous avons atteint les objectifs fixés pour 2024, se félicite Julien Wallois. Mais nous devons continuer à progresser en 2025 et encore plus en 2026, afin de retrouver notre autonomie de gestion. Nous souhaitons maintenir cette dynamique et cette croissance d'activité. Nous sommes raisonnablement optimistes pour l'avenir, tout en restant prudents.» ■

POUTCHIE GONZALES



**Nous avons atteint les objectifs fixés pour 2024, mais nous devons continuer à progresser en 2025 et encore plus en 2026, afin de retrouver notre autonomie de gestion**

Julien Wallois, directeur du groupe Pauchet Santé

## LOGEMENT SOCIAL

# Nouvelle résidence Aulagne : les premiers locataires ont emménagé

**Quarante locataires ont récupéré les clés de leur logement au sein de «Square Aulagne», un nouvel ensemble de trois immeubles et 70 logements qui s'intègrent parfaitement dans l'historique résidence du même nom.**

Construite en deux tranches dans les années 30 et 50, la résidence Aulagne comptait 278 logements répartis au sein de neuf bâtiments disposés de chaque côté du square Aulagne. Mais à l'aube des années 2010, de graves problèmes de structure étaient apparus sur les immeubles les plus anciens, situés à l'est, obligeant le bailleur, Lyon Métropole Habitat (LMH), à lancer un renouvellement patrimonial de grande ampleur : 152 logements ont été entièrement réhabilités, et 126 autres, les plus fragiles, soit cinq bâtiments, démolis entre novembre 2018 et mai 2019.

## L'ÉPILOGUE DE 15 ANS DE TRAVAUX

En lieu et place, trois nouveaux immeubles de cinq étages, abritant 70 logements du T2 au T5, ont poussé. Les 40 premiers locataires y ont emménagé ce jeudi 6 février, dont une vingtaine de Vénissians. Parmi eux, Meriem Segni, maman de trois enfants, «ravie d'intégrer un T4 de 82 m<sup>2</sup> dans un quartier calme et vert», qui sera bientôt desservi par le tram T10.



PHOTO GL

Baptisée sobrement «Square Aulagne», cette résidence, avec ses toits pentus, vient parfaitement s'intégrer dans le paysage du secteur, dont elle respecte les codes architecturaux. Mais la conception répond aux dernières normes, avec des matériaux bio-sourcés, le recours au réseau de chauffage urbain, ainsi qu'un système

de récupération des eaux de pluie pour l'alimentation des WC. Elle se distingue également par la qualité des aménagements paysagers, dont un cheminement piéton, accessible à tous les Vénissians, qui fait la liaison avec l'avenue de la République. Tous les logements bénéficient d'un espace extérieur privatif et

20% d'entre eux sont adaptés pour prévenir la perte d'autonomie. 63 stationnements boxés et quatre locaux vélos viennent compléter l'offre.

Avec ce programme d'un montant global de 12 millions d'euros, LMH boucle une opération qui s'est étalée quasiment sur une quinzaine d'an-

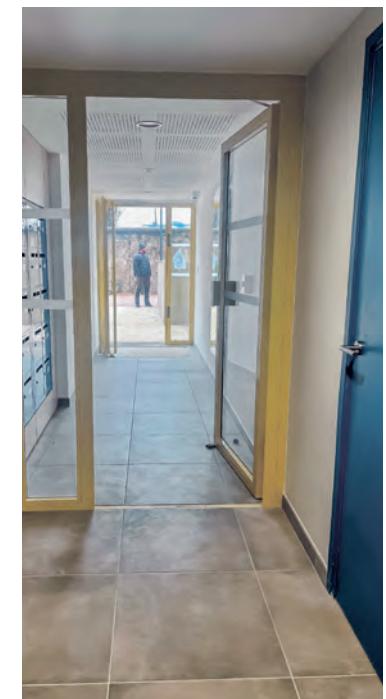


PHOTO DR

nées, et qui aura permis de réhabiliter ou de construire 222 logements sociaux, sur les 278 d'origine. Les 56 logements manquants ont été intégrés à deux autres programmes du bailleur, construits boulevard Ambroise-Croizat et dans le quartier du Grand Parilly. ■

G.L.

## INDUSTRIE EN VILLE

## Les élèves architectes de l'ENTPE en visite à USIN



Dans le cadre d'un «hackathon» — un événement collaboratif où les participants travaillent sur un projet de programmation informatique ou de création numérique, ndlr — les élèves de l'École nationale des travaux publics de l'État (ENTPE) de Vaulx-en-Velin ont dû partir à la recherche de solutions innovantes dans les politiques publiques et urbaines sur la thématique de la transition écologique.

Une dizaine d'étudiants ont ainsi visité le site d'Usin à Vénissieux, mardi 28 janvier. Ils ont pu

découvrir les spécificités de cet espace, devenu un lieu emblématique de l'industrie en ville dans la métropole lyonnaise, guidés par Élise Varenne, cheffe de projet à la Société d'équipement et d'aménagement du Rhône et de Lyon. Alex, 20 ans, en première année d'ingénierie, devait travailler avec son groupe sur le concept de «Ville fabricante» et plus particulièrement sur les «dents creuses» : «Ce sont des espaces en friche en ville que l'on souhaite densifier», explique le jeune homme. Pour d'autres, les sujets étaient liés à la santé des sols, aux véhicules autonomes ou encore à l'éclairage durable.

Avec les informations collectées lors de cette visite et de leurs différentes recherches, les étudiants devaient participer à la mise à jour d'une quarantaine de pages Wikipédia, tout en prenant soin de respecter les critères de sélection des sources d'information. ■

## INFO COMMERCE

## DS Modesty : l'élégance à la turque

Au centre-ville de Vénissieux, de nouveaux commerces commencent à voir le jour. DS Modesty est de ceux-ci : un magasin de prêt-à-porter féminin, appelé à être une référence dans le quartier. Derya Adibelli, originaire de Saint-Fons et résidente à Vénissieux depuis 25 ans, a coupé le ruban de sa nouvelle boutique ce samedi 25 janvier. «Après une expérience professionnelle de seize ans dans les assurances, j'ai décidé de me lancer avec mon mari dans cette nouvelle aventure et réaliser mon rêve de toujours», se réjouit-elle.

DS Modesty propose une offre vestimentaire épurée pour les femmes actives de 18 à 60 ans qui recherchent une élégance chic et discrète. La gamme se positionne sur le créneau de marques tels que H&M ou Mango, avec des prix de 10 euros à 90 euros. «Tous nos produits viennent de Turquie, poursuit Derya, pantalons, jupes, cardigans, manteaux, blazers mais aussi toute une ligne de maroquinerie, bijoux, châles et foulards. La qualité est pour moi primordiale,

je vais moi-même sur place à la rencontre des meilleurs fournisseurs locaux pour détecter les bonnes affaires.»

Elégante, chic et discrète, c'est aussi l'ambiance qu'a souhaitée Derya pour son magasin, situé juste à côté de la pharmacie. ■

R.B.

DS Modesty, 66, avenue Jean-Jaurès. Ouvert non-stop du mardi au dimanche inclus, de 9h30 à 18 heures. Présent sur Instagram. Livraison dans toute l'Europe par Mondial Relay, Collissimo, Vintered. Tél. : 07 60 91 29 36.



PHOTO R.B.

P.G.



PHOTO EMMANUEL FOUDROT

## CONSULTATION CITOYENNE « MIEUX VIVRE EN TRANQUILLITÉ »

# Les Vénissians et la sécurité : une approche mesurée

**S'ils déclarent très majoritairement se sentir en sécurité dans leur ville, les Vénissians attendent des solutions des pouvoirs publics pour plus de tranquillité. Dans l'arbitrage entre mesures préventives et répressives, ils privilégient les premières sans rejeter la nécessité d'une certaine fermeté, notamment pour lutter contre le trafic de drogue. Une approche mesurée que l'on retrouve dans le plan d'actions en 25 points présenté par la Ville, qui sera mis en œuvre avant la fin de l'année.**

DOSSIER RÉALISÉ PAR GRÉGORY MORIS ET GILLES LULLA.  
PHOTOS : EMMANUEL FOUDROT, JEAN VIVIAN,  
GILLES LULLA, POUTCHIE GONZALES.

**E**ntre le 25 septembre et le 2 novembre, la Ville menait, avec l'institut Voix Publique, une grande consultation des Vénissians, à laquelle 7 473 personnes ont répondu. Celle-ci — conduite à la fois en face-à-face, en porte-à-porte et au cours des assemblées générales des conseils de quartier — a fait l'objet d'une restitution à l'hôtel de ville, le 6 février. Quelque 300 personnes y ont assisté.

« Notre volonté principale était de co-construire, directement avec les habitants, les axes de priorité permettant de garantir la tranquillité dans la ville, expliquait Michèle Picard, maire de Vénissieux. Il s'agissait d'ouvrir le débat, sans tabou ni démagogie, et de dépasser

*le sentiment, partagé et légitime, de l'exaspération et de la colère. Réfléchir à nos comportements et à ce que nous pouvons mettre en place.»*

De cette consultation, la Ville a tiré 25 propositions d'actions à mettre en place dès cette année (voir page 11).

### PRIORITÉ À LA PRÉVENTION, MAIS SANS ANGÉLISME

Alors, que retenir de cette consultation ? Tout d'abord que, contrairement aux idées reçues, la majorité des Vénissians (74,9 %) dit se sentir en sécurité dans leur ville. Ceux qui estiment le contraire pointent, pour leur part, en premier lieu les incivilités comme source de leur sentiment d'insécurité, devant les

points de deal et les infractions routières. Pour y remédier, les habitants donnent la priorité à la prévention, sans pour autant nier le besoin de répression. Plus de la moitié des répondants préconisent ainsi d'augmenter la présence de médiateurs et d'éducateurs de rue, mais ils sont également nombreux (44 % des répondants) à souhaiter une hausse de la présence policière et un renforcement des moyens d'enquête judiciaire et des condamnations (24,4 %).

Sur le trafic de drogue, un meilleur accompagnement des jeunes sortant des trafics est souhaité par plus de la moitié des répondants. Les Vénissians préconisent une présence accrue d'éducateurs de prévention. Ils suggèrent cepen-

dant, aussi, des sanctions plus fortes contre les consommateurs et les vendeurs, via notamment un renforcement des patrouilles de police.

Enfin, pour lutter contre l'insécurité dans les halls d'immeubles et dans les lotissements, trois voeux sont formulés par les habitants : augmenter la surveillance des allées avec la participation des bailleurs, disposer de gardiens d'immeubles, et résidentialiser les habitats collectifs. Une problématique qui était, d'ailleurs, souvent revenue lors des assemblées générales des conseils de quartier.

#### DÉPÔTS SAUVAGES : UNE COLLECTE... MAIS AUSSI DES SANCTIONS

L'enquête publique a aussi permis à la Ville d'interroger les habitants sur leur ressenti quant à l'espace public et à ses usages. «Le cadre de vie nécessite plus d'aménagements», résumait, lors de la restitution, le sociologue David Chevalier, du bureau d'études Mémo. Ainsi, face aux problèmes d'encombrants ou de dépôts sauvages, les Vénissians demandent avant tout la mise en place d'une collecte en pied d'immeuble (54% des répondants), et un renforcement du ramassage des dépôts sauvages (46,3%). Ils n'en oublient pas de demander à mieux sanctionner les responsables : c'est le souhait de 45,8% des personnes interrogées.

Sur le sujet de l'errance dans la rue de personnes en souffrance psychologique, en situation de dépendance ou de misère, les Vénissians privilégient à nouveau la préven-

tion et l'aide. Ainsi, ils suggèrent avant tout la création d'un centre d'accueil et d'accompagnement social (36,9%), un renforcement des accompagnements psychiatriques et addictologiques (31,5%), et l'organisation de maraudes sociales (29,5%).

Quant aux problèmes de stationnement, une thématique récurrente des assemblées générales des conseils de quartier, les habitants se prononcent en premier lieu pour la création de nouveaux aménagements (23,6%) et une verbalisation plus forte des véhicules en infraction (22,7%). Ils n'en oublient pas pour autant de favoriser des solutions qui permettent de moins utiliser leur véhicule personnel : 17,7% des répondants souhaitent plus de parkings relais, afin de prendre les transports en commun pour leurs déplacements.

#### SENSIBILISATION DE LA JEUNESSE

Dernier volet de cette enquête publique : l'avenir de la jeunesse. Là encore, la prévention est mise en avant par les Vénissians. 48,8% souhaitent ainsi favoriser la présence de professionnels socio-éducatifs au sein des collèges ; 33,8%, mener des actions de sensibilisation aux addictions dans les collèges et les lycées ; 31,1%, développer les points d'accueil écoute jeunes dans les collèges. Même constat dans la lutte contre la bascule vers la délinquance : plus de la moitié des répondants privilégie une remobilisation et un accompagnement des jeunes qui s'éloignent du milieu scolaire et professionnel. Ils sont nombreux



Pour lutter contre les dépôts sauvages, de nouvelles caméras de surveillance vont être installées

(42%), aussi, à apprécier l'idée de stages de citoyenneté obligatoires pour les jeunes exclus des collèges. Enfin, le parrainage des jeunes pour accéder à des filières de formation d'excellence ou à des stages constitue la solution la plus envisagée pour favoriser l'insertion et la

réussite professionnelle des jeunes. Juste devant le développement de nouvelles filières de formation dans les lycées de Vénissieux. «La tranquillité est un sujet transverse et multiforme, concluait, le 6 février, Michèle Picard. Nous mobilisons tous nos moyens communaux, mais je tiens aussi à rappeler l'investissement de tous les acteurs concernés dans le travail partenarial que nous avons construit : les polices, nationale et municipale, la Préfecture, les bailleurs, le Sytral, la justice. C'est bien dans l'effort collectif que des solutions durables pourront être trouvées.» ■



Plus de 7 400 réponses à l'enquête publique ont été enregistrées, et que le 6 février, à la restitution des résultats obtenus

## Ils ont dit



**Thierry Dran,  
procureur de la République**  
**«NE CROYEZ PAS QU'ON NE LUTTE  
PAS CONTRE LES POINTS DE DEAL»**

Intervenant en clôture de la réunion publique, le procureur de la République, Thierry Dran, a d'abord souligné le caractère inédit d'une telle opération. «Cela fait 23 ans que je suis procureur et je n'ai pas souvenir à l'échelle communale d'une étude aussi

poussée sur les questions de sécurité, dont les résultats vont bien au-delà de la caricature qu'en font souvent les médias».

S'il se dit favorable à la demande d'actions de prévention, en particuliers en direction des mineurs, le magistrat a surtout insisté sur le volet répression. «Je n'ai aucun état d'âme à mettre les dealers en prison, a-t-il déclaré. Du reste, les interpellations ont considérablement augmenté en 2024.» S'il ne nie pas les difficultés à juguler le trafic de stupéfiants, Thierry Dran a affiché son volontarisme et sa confiance. «Ne croyez pas qu'on ne lutte pas contre les points de deal, nous y arriverons.»

Le procureur de la République a illustré son optimisme par les résultats obtenus dans la lutte contre les rodéos : «Grâce à une politique partenariale poussée, nous avons obtenu sur un an une baisse de plus de 200% dans des villes comme Vénissieux ou Bron.»



**Antoine Guérin, préfet délégué  
pour la défense et la sécurité**  
**«LES SERVICES DE L'ÉTAT  
SERONT À VOS CÔTÉS»**

Comme le procureur de la République l'avait fait juste avant lui, Antoine Guérin, préfet délégué pour la défense et la sécurité, a insisté sur l'importance du travail partenarial pour obtenir des résultats probants, et l'équilibre à trouver entre

les volets prévention et répression. «La prévention est nécessaire, mais il ne faut rien lâcher sur la répression, a-t-il insisté. À Vénissieux, la mobilisation des services de police est très forte. Nous avons relevé + 53% d'infractions sur une année. Cela ne signifie pas que la délinquance augmente, mais que nous sommes plus présents. Nous sommes très fermes sur le trafic de drogue.»

S'adressant au maire et à son équipe, ainsi qu'aux nombreux Vénissians présents dans la salle du conseil municipal, le haut fonctionnaire a promis le soutien de l'État : «Nous avons entendu ce que vous avez dit au travers de cette consultation et pris note du plan d'actions qui en découle. Nos services seront à vos côtés. Merci pour votre présence nombreuse à cette soirée de restitution car vous êtes une partie de la réponse.»

## LA QUESTION

**Prévention ou répression,  
une question d'âge ?**

S'il ressort de la consultation une vision globalement partagée des Vénissians sur la sécurité, qui n'opposent pas prévention et répression tout en privilégiant la première, les approches sont sensiblement différentes entre jeunes et personnes âgées.

Les premiers ont tendance à plus choisir les réponses préventives, tandis que les seniors penchent davantage pour la mise en œuvre de solutions sécuritaires.

Ainsi les 18-25 ans ne sont que 25% à demander plus de police, tandis que ce chiffre atteint 47% chez les plus de 65 ans, plus en attente de sanctions légales et d'interventions des forces de l'ordre.



PHOTO ARCHIVES R.G.

que 300 personnes ont assisté,

Comme ici lors du Forum santé, la Ville prévoit de mener des ateliers de sensibilisation aux conduites à risque dans les établissements scolaires



PHOTO EMMANUEL FOUDROT

Certaines actions viseront notamment à réduire le sentiment d'insécurité, par exemple dans le centre-ville

## Les 25 actions de la Ville pour 2025

Trois axes majeurs, neuf sous-thématiques : pour répondre aux inquiétudes soulevées par les habitants lors de l'enquête publique, la Ville formule 25 propositions d'actions.

**■ 1/ Mieux communiquer auprès des habitants :**

- Mise à jour et diffusion large du document *Les acteurs de la sécurité et de la tranquillité publique dans votre ville*. À partir du mois d'avril.
- Élaboration d'un guide exhaustif recensant l'ensemble des actions menées sur la ville. Diffusion à partir de juin dans tous les lieux publics et dans les permanences de conseils de quartier.

et d'accompagnement à la réduction des risques pour usagers de drogues) sur le territoire, à destination des consommateurs de drogue pour les engager dans une démarche de soin. Avant l'été 2025.

- 7/ Traviller avec des associations spécialisées pour aller à la rencontre des personnes en déshérence et les accompagner vers une prise en charge médico-sociale.** Au cours de l'année 2025.

**Axe 1 : L'ESPACE PUBLIC ET SES USAGES**

**Sur les problématiques de stationnement :**

- 2/ Exiger de la Métropole et du Sytral la réalisation d'une étude sur la création d'un parc relais au sud du territoire.** 1<sup>er</sup> trimestre 2025.

- 3/ Réguler par des aménagements de voirie les zones de stationnement les plus problématiques.** Les deux premiers aménagements concerneront le secteur commercial de Vénissieux et les abords du groupe scolaire Moulin-à-Vent. Au cours de l'année 2025.

**Sur la présence d'encombrants ou de dépôts sauvages sur l'espace public :**

- 4/ Intensifier les verbalisations des dépôts sauvages par l'installation d'un nouveau dispositif de contrôle par caméra.** Avant l'été 2025.

- 5/ Expérimenter le déploiement de collectes d'encombrants en pied d'immeubles, avec la Métropole et les bailleurs.** Au cours de l'année 2025.

**Sur les phénomènes d'errance dans la rue :**

- 6/ Amplifier les maraudes du Caarud (Centre d'accueil**

le déploiement de gardiens privés assermentés (GPA) et de créer une brigade d'agents de tranquillité résidentielle inter-bailleurs. Au cours de l'année 2025.

- 13/ Obtenir de l'État des moyens pour aider au financement des résidentialisations sur le parc immobilier par les bailleurs publics ou privés.** Au cours de l'année 2025.

**Pour réduire le trafic de drogues et son impact sur l'espace public :**

- 14/ Formaliser un plan d'actions de prévention en santé publique pour demander à l'État des financements spécifiques.** Septembre 2025.

- 15/ Faire appliquer par l'ensemble des bailleurs la procédure relative à la mise à l'abri urgente et au relogement de personnes menacées ou en situation de danger imminent.** 4<sup>th</sup> trimestre 2025.

- 16/ Porter auprès du ministère de l'Intérieur les propositions d'actions pour traiter l'ensemble des problématiques liées au trafic de stupéfiants.** 1<sup>er</sup> trimestre 2025.

**Axe 2 : LA SÉCURITÉ DANS VOTRE QUARTIER ET VOTRE LIEU D'HABITATION**

**Sur le sentiment d'insécurité :**

- 8/ Expérimenter, au sein de la police municipale, la mise en place d'une équipe dédiée uniquement à des thématiques identifiées du territoire (sécurité routière, sécurisation des parcs et squares...).** Après bilan, une augmentation des effectifs pourrait intervenir. Dès le second trimestre 2025.

- 9/ Obtenir de la Métropole et de l'État une augmentation du nombre d'éducateurs de prévention spécialisés, sur l'ensemble du territoire.** Au cours de l'année 2025.
- 10/ Parvenir à une meilleure réponse et orientation des habitants contactant le 17.** 1<sup>er</sup> trimestre 2025.
- 11/ Demander à la police nationale de renforcer la présence du SISTC (Service interdépartemental de sécurisation des transports en commun) en soirée dans les transports en commun.** 1<sup>er</sup> trimestre 2025.

**Pour remédier à l'insécurité au sein des immeubles ou des lotissements :**

- 12/ Demander à l'ensemble des bailleurs d'intensifier**

- notamment une grande campagne de sensibilisation portée par les professionnels socio-éducatifs et médicaux. Septembre 2025.

- 19/ Mettre en place un programme coordonné de sensibilisation aux conduites à risque au sein de tous les EPJ du territoire.** Septembre 2025.

- 20/ Valoriser le travail qui sera réalisé au sein des collèges.** 1<sup>er</sup> trimestre 2026.

**Pour les jeunes qui basculent dans la dépendance :**

- 21/ Poursuivre la prise en charge et l'accompagnement des personnes condamnées à un Travail d'intérêt général (TIG) au sein des services de la Ville.**

- 22/ En lien avec la Cité éducative, coordonner avec l'Education nationale le déploiement du dispositif des mesures de responsabilisation (alternative à l'exclusion) à tous les collèges et lycées, suite à l'expérimentation réalisée au collège Jules-Michelet.** 2<sup>nd</sup> trimestre 2025.

- 23/ Travailler avec les services du procureur de la République pour expérimenter le stage de citoyenneté obligatoire.** 4<sup>th</sup> trimestre 2025.

**Pour favoriser la réussite et l'insertion des jeunes :**

- 24/ Développer des actions de parrainage portées par des jeunes au service d'autres jeunes sur le territoire vénissian en dehors du temps scolaire.** Rentrée 2025.

- 25/ Valoriser les initiatives des jeunes engagés sur le territoire en créant des prix thématiques pour la jeunesse.** Juin 2025.

## RAP CONTESTATAIRE

# Une compilation de chansons de luttes

**Le 6 février, le rappeur Rocé était invité par la médiathèque pour une conférence sur les chansons de luttes francophones. Avant un concert à « Bizarre ! », le lendemain, avec Ärsenik.**



Le rappeur Rocé, le 7 février à « Bizarre ! »

PHOTO EMMANUEL FOUDROT

**A**ccompagné par Philippe Hanus, docteur en anthropologie historique et coordinateur de l'éthno-pôle Migrations, frontières et mémoires au centre du patrimoine arménien de Valence, le rappeur Rocé était invité par la médiathèque Lucie-Aubrac le 6 février, en partenariat avec « Bizarre ! ». Où il a donné, le lendemain, un concert mémorable, en compagnie d'Ärsenik.

Devant une salle comble, Rocé a revisité ses grands classiques, extraits de ses albums tels que *Gunz'n'Rocé* ou encore *Les Damnés de la Terre, des voix de luttes 1969-1988*, portant des messages engagés en faveur de la décolonisation. Son public, composé de fans de la première heure venus de toute la métropole — et même de Saint-Étienne — s'est mêlé à une nouvelle génération de jeunes Vénissians curieux de découvrir ce rap *old school*, désormais incontournable. À la médiathèque, à l'occasion d'un mini-cycle sur *Les Damnés de la terre*, Rocé a évoqué les chants contestataires francophones.

#### QUELS SONT MES ÂNÉS ?

En préambule, Philippe Hanus évoquait « les temps difficiles, le monde sans boussole » dans lequel nous vivons, où « nous sommes tous hypnotisés par nos écrans ». D'où l'importance « d'interroger la mémoire des luttes ». Le rappeur a avoué son besoin de concrétiser ce projet. « Il me manquait la poésie de l'urgence avec l'angle mort des violences policières, des quartiers populaires, des exils et des diasporas. Quelque chose est en train de s'effacer dont nous n'avons pas conscience. Comment faire pour éviter cela ? »

Si l'idée d'une telle compilation est nouvelle chez nous, elle existe déjà dans les pays anglo-saxons. « Nous avons mis dix ans, reprend Rocé. Pour le livret d'accompagnement, j'ai fait appel à deux historiens :

*Naïma Yahi et Amzat Boukari-Yabara.* » La première question que se pose Rocé est de savoir qui sont ses aînés, lui qui est rappeur. Pour cette raison, il apprécie particulièrement ce que les Américains nomment *spoken word*, qui s'apparente au slam. « Je suis entré dans le rap parce que je trouvais que c'était de l'énergie. C'était animal ! Puis j'ai été « conscientisé » par le groupe Public Enemy. »

La discussion est entrecoupée de morceaux musicaux ou d'extraits de prise de parole, telle celle de Jean-Marie Tjibaou, qui ouvrait le festival Melanesia 2000, en Nouvelle-Calédonie, en 1975. « Si on ne montre pas qu'on a une culture, résumait Rocé, on ne nous respecte pas. Tjibaou fut ensuite assassiné. » On entendit encore *La Logique du pourrissement* par Joby Bernabé ou *Je suis un sauvage* par Alfred Panou et l'Art Ensemble of Chicago. Philippe Hanus a remis à chaque fois les morceaux dans leur contexte historique. Il évoqua ainsi la compagnie théâtrale militante Al Assifa, « qui dénonçait les conditions de travail des travailleurs immigrés ». Il a alors parlé du MTA, le Mouvement des travailleurs arabes, qui présenta aux élections présidentielles de 1974 un candidat

immigré, Djellali Kamal. « C'était un pseudonyme, avatar de deux prénoms de personnes assassinées par la police. Il a été adoubé par Michel Rocard, alors au PSU, par l'écologiste René Dumont et par Alain Krivine de la Ligue communiste révolutionnaire. »

Rocé rebondit sur ce qu'il nomme « les embouchements, les connexions improbables, comme celles entre indépendantistes corsos et ouvriers marocains ». Se firent encore entendre Manno Charlemagne, Francis Bebey ou Les Colombe de la révolution pour un hommage à Mohamed Maïga, le père assassiné de l'actrice Aïssa Maïga.

Enfin, à l'issue de la conférence, Rocé répondit à une question sur son père, le résistant Adolfo Kaminsky. « D'origine russe, il était né à Buenos Aires. Il fut arrêté par la Gestapo et envoyé au camp de Drancy, d'où il parvint à sortir. Il devint le faussaire de la Résistance, réalisant quantité de faux-papiers. Plus tard, il fit la même chose pour le FLN et les luttes de décolonisation. Ma mère est une Algérienne du sud qui s'est beaucoup battu pour l'Angola. Je suis né moi-même d'embouchements. » ■

JEAN-CHARLES LEMEUNIER

## THÉÂTRE DE VÉNISSIEUX Boris Vian, vent debout

Écrivain, auteur de chansons, acteur et touche-à-tout de génie, Boris Vian était aussi chanteur et a enrichi de nombreux titres prestigieux le répertoire de la chanson française. Des titres, parfois écrits avec Henri Salvador, souvent repris par les plus grands (Juliette Gréco, Mouloudji, Serge Reggiani, Bernard Lavilliers, Serge Gainsbourg, Jacques Higelin, Magali Noël, etc.) et au parfum subversif inégalable. La compagnie Debout sur le zinc et ses six musiciens, que l'on dit « survitaminés » ont décidé de reprendre les chansons très connues (*Le Déserteur, J'suis snob, Je ne voudrais pas crever, Quand j'aurai du vent dans mon crâne*), d'autres plus intimes (*On fait des rêves, De velours et de soie, S'il pleuvait des larmes*).

Faisant partie de cette vague définie par *Libé* comme « groupes indépendants altermondialistes », à l'image des Ogres de Barback ou des Hurlements d'Léo, Debout sur le zinc se déchaîne sur scène, mêlant les rythmes jazzy, rock ou balkaniques, et offre au public une énergie débordante.

Le concert du 14 février au Théâtre de Vénissieux est d'ores et déjà complet. On peut néanmoins s'inscrire sur une liste d'attente auprès de [resa@lamachinerie-venissieux.fr](mailto:resa@lamachinerie-venissieux.fr) en indiquant ses nom et prénom, téléphone,

mail et adresse, le nombre de places désirées et le tarif : plein, réduit, moins de 15 ans, etc.

#### DU THÉÂTRE AU CLOWN

C'est le nom du stage proposé par la compagnie Transports en commun aux enfants de 8

à 11 ans (niveau débutant), du 24 au 28 février, de 9h30 à 12h30. Prix : de 35 à 50 euros + un spectacle jeune public offert au choix.

Inscriptions : [resa@lamachinerie-venissieux.fr](mailto:resa@lamachinerie-venissieux.fr) ou 04 72 90 86 68. ■

J.-C.L.



PHOTO PIERRECK GUIODU

## FESTIVAL

# La musique grandeur nature

**Du 13 au 21 février, l'école de musique Jean-Wiener honore la nature avec les Musiciennes, qui se dérouleront dans plusieurs structures de la ville.**

**D**emain, jeudi 13 février à 20 heures, à la médiathèque Lucie-Aubrac, le festival Les Musiciennes va démarrer avec une soirée de musiques sud-américaines. On y entendra le trio Criollando, le groupe Raiz, les élèves débutants par l'orchestre (DPO) et la CHAM Voix du collège Michelet. Un food-truck (cuisine d'Argentine) sera présent à partir de 19 heures.

Jusqu'au 21 février, le festival organisé par l'école de musique Jean-Wiener, qui a pris cette année pour thème la nature, va se poser dans différents sites de la ville. À l'école elle-même, on s'interrogera, le 15 février à 16 heures, sur ce qu'est la *Jogopa*, aux sons d'une quarantaine de clarinettes parmi lesquelles on reconnaîtra Laurent Vichard (ancien élève de Jean-Wiener) et plusieurs enseignants : Joëlle Gaudin, Agnès Ino et Nima Vaysse. Puis, le 17 février à 19 heures, *Racines*, un concert immersif tout public (dès six ans), réunira les élèves violonistes et le centre d'art Madeleine-Lambert.

C'est encore au sein de l'école que se

produira, le 18 février à 19 heures, le trio Zéphyr. Le 20 février à 19 heures, elle accueillera encore une découverte de la nature en musique (avec les élèves de musique de chambre de Saint-Fons et Vénissieux) et le lendemain, à 9h45 et 10h30, *On monte un orchestre*. L'occasion de découvrir le travail accompli par les CM2 de l'école Paul-Langevin avec Pauline Nohérie et Anaïs Granger.

## CONCERTS À « BIZARRE ! »

Mais ce n'est pas tout car les Musiciennes seront également sur la scène de « Bizarre ! » le 15 février à 19 heures pour le concert de Françoiz Breut. Outre les titres de son nouvel album, *Vif!*, la chanteuse nous fera profiter du travail qu'elle a mené avec les élèves de l'école de musique. La soirée sera également l'occasion d'entendre Afrotronik, Little Jack, Metanoia et la CHAM électro du collège Paul-Éluard. Le 19 février à 15 heures, c'est au centre d'art qu'il faudra se rendre pour un moment musico-poétique avec les élèves.

Le 19 février à 18 heures, le cinéma



PHOTO LAURENT FLECHIER

Jeudi 13 février à 20 heures, les Musiciennes débuteront par une soirée de musiques sud-américaines, avec notamment le trio Criollando

Gérard-Philippe programme *Pachamama*, un film d'animation qui sera précédé par les prestations des élèves DPO, du chœur junior, des classes de guitares et de l'ensemble Thalia.

Enfin, la clôture des Musiciennes se déroulera à la piscine Auguste-Delaune pour un nouveau concert électro-immérgé, après celui de

l'an dernier qui avait obtenu un joli succès. Et, cette fois encore, le maillot de bain sera de rigueur ! Le 21 février, dès 18 heures, qu'on soit dans l'eau ou sur les bords, on appréciera les élèves de BPM et leurs copains instrumentistes. Sont également programmés pendant toute la manifestation de nombreux ateliers originaux,

proposés à l'école par les enseignants (ouverts à tous dans la limite des places disponibles), et un *Bébé bouquine* musical à la médiathèque Lucie-Aubrac, le 15 février à 10h30. ■

JEAN-CHARLES LEMEUNIER

Tous les spectacles sont gratuits.  
Réservations au 04 37 25 02 77.

## « CIAO NONNA »

# Un film chantant et enchantant

Directeur artistique de la compagnie Traction Avant, Slimane Bounia a présenté en avant-première au cinéma Gérard-Philippe son nouveau film musical. Une belle réussite !



Entre le réalisateur Slimane Bounia (à gauche) et le scénariste Sylvain Bolle-Reddat, les actrices du film *Ciao Nonna* : Laure Rossi, Léa Squarcio, Nima, Marcelle Minchella et Amélie Zekri

**L**a grande salle du cinéma Gérard-Philippe était comble, ce 30 janvier, pour l'avant-première « mondiale » de *Ciao Nonna*. Également directeur artistique de la compagnie Traction avant, son auteur, Slimane Bounia, était autant ému

que ravi. Après avoir remercié son équipe et la Ville de Vénissieux, qui l'a soutenu, Slimane apportait des précisions sur ce moyen-métrage (55 minutes), entièrement écrit à Vénissieux et tourné en janvier dernier à Lyon. « Il y a deux ans, j'assistais à la

promotion de jeunes comédiens dans le cadre du GEIQ Théâtre Compagnonnage. » C'est là qu'il remarqua quatre actrices (Amélie Zekri, Laure Rossi, Nima et Léa Squarcio), avec qui il eut envie de travailler. « J'avais déjà un projet en tête mais qui ne convenait pas. Avec mon scénariste Sylvain Bolle-Reddat, nous leur avons proposé d'inventer autre chose. Nous sommes entrés en écriture tous ensemble. Et ce sont elles qui nous ont présentées Marcelle Minchella, celle qui allait interpréter la nonna, la grand-mère. »

Balayant avec beaucoup de sensibilité de nombreux sujets inscrits dans l'air du temps — la fin de vie, la maladie d'Alzheimer, le désir d'enfant pour un couple homosexuel, la solitude d'une influenceuse —, *Ciao Nonna* est un beau film musical dans lequel les chansons, composées par Reno Bistan et Alawa Idir, et les chorégraphies de Thomas Guerry, dansées par les élèves du centre Calabash, prennent une place importante.

Si le film fonctionne aussi bien, c'est que, comme l'indiquait Laure Rossi à l'issue de la projection, « des choses très personnelles ont été mises en jeu ». Laquelle Laure a également écrit une chanson qu'elle interprète. Pour que la soirée soit entièrement musicale, ce fut la Chorale populaire de Lyon qui l'ouvrit en chantant *a cappella* quatre titres : *Nkosi sikelel' Afrika* (l'hymne sud-africain), *Lily* de Pierre Perret, *Le Jour se lève encore* de Barbara et *L'Estaca* de Lluis Llach.

Slimane projette à présent de poursuivre l'aventure en transformant le sujet en spectacle théâtral. Pour le film lui-même, « cette production marginale » ainsi que la nomme son auteur, il reste à présent à trouver un distributeur. Devant le succès mérité obtenu par *Ciao Nonna* ce soir-là, Marine Sans, la directrice de Gérard-Philippe, promit que d'autres séances seraient prochainement programmées. ■

JEAN-CHARLES LEMEUNIER

## À VENIR

**Médiathèque Lucie-Aubrac...**

Le 13 février à 10 heures, en partenariat avec l'Adapei, se tiendra un atelier d'initiation à un journal créatif, ludique et accessible à tous dès 16 ans. L'écrivain américain Eddy L. Harris, en résidence littéraire auprès de l'Espace Pandora, vous accompagnera encore pour une séance d'écriture le 15 février à 10 heures (dès 16 ans, inscription par courriel à [mediationculturelle@espacepandora.org](mailto:mediationculturelle@espacepandora.org)).

Le 15 février à 10 heures, les *Rendez-vous bureautiques* permettront de découvrir LibreOffice Writer tandis qu'à 14h30, les *Rendez-vous numériques* vous apprendront à transférer des fichiers personnels d'un téléphone à l'ordinateur. Les deux sont accessibles dès 12 ans.

Ce même jour à 10h30, le *Bébé bouquine* (pour les 0-3 ans) sera musical, en partenariat avec l'école de musique Jean-Wiener (entrée libre dans la limite des places disponibles).

Et, à 14h30, on restera dans la musique, dès 16 ans, avec *Le Bon Son*, pour partager sa passion.

Le 19 février à 14h15, toute la famille profitera de *Mini Ludik* pour jouer aux jeux de société (entrée libre dans la limite des places disponibles). Les passionnés de BD (dès 16 ans) échangeront leurs découvertes grâce à *Au bras à bulles* le 22 février à 10h30. Le 25 février à 14h30, avec *Ciné Vacances*, on découvrira un film en famille (dès 6 ans). Et, le 26 février à 14h30, *Geek & Co* conviera les enfants, dès 10 ans, à programmer des robots ou jouer à des jeux vidéo.

Pour toutes ces animations (sauf indication contraire), inscription sur place ou par téléphone au 04 72 21 45 54.

**... et bibliothèques de proximité**

À Anatole-France, le 22 février à 10h30, *À fond les manettes* invite les enfants, dès 8 ans, à jouer ensemble à des jeux vidéo.

## MOULIN-À-VENT

**Un centre social et artistique**

Après avoir longtemps été portée par l'association des peintres du Moulin-à-Vent, l'exposition qui met à l'honneur les artistes du quartier (et de plus loin) est, depuis 2019, organisée par le centre social. Son président, Alain Gervais, est satisfait de la dernière édition, qui s'est déroulée le 2 février dernier.

« Nous avions 37 artistes exposants : 16 venaient de l'extérieur, 11 du centre social, en comptant également celui de Parilly, et 10 de l'association Échange Stand'Arts. » Étaient aussi affichées les œuvres des enfants de la crèche du Moulin à malice et de la maternelle Joliot-Curie.

« Nous avons eu un peu moins de personnes au vernissage, qui a eu lieu en présence notamment de l'adjoint à la culture, Bayrem Braïki, et de Véronique Forestier, élue à la vie associa-

tive et aux centres sociaux. Mais les gens sont restés plus tard que d'habitude. Nous avons compté plus d'une soixantaine de visiteurs dans la journée. »

Bien sûr, pour Alain et l'équipe du centre social, il est important de montrer la partie artistique des activités. « Nous allons voir, conclut le président, comment développer encore plus cette exposition. » ■

J.-C. L.

**Cinéma Gérard-Philippe**

Classé Art et Essai

Du mercredi 12 au mardi 18 février

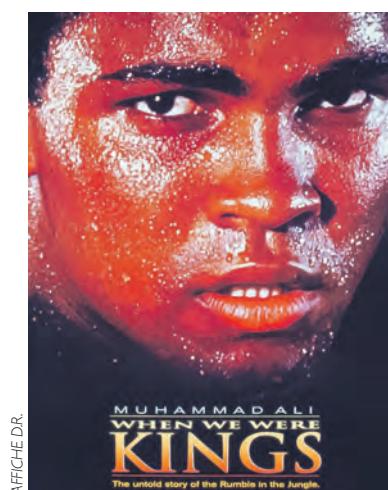
	Mer 12	Jeu 13	Ven 14	Sam 15	Dim 16	Lun 17	Mar 18
Captain America : Brave New World 1h58	14:15 20:15	20:15	16:15 20:15	14:15 20:15	14:15 16:15	15:30 20:15	16:00
Paddington au Pérou 1h46	14:15 + quiz 16:15		18:15 20:15	14:15 16:15 20:15	14:15 16:15		18:00
La Pie voleuse 1h41	16:15	18:15 VFST	14:15	18:15	14:15	20:15	14:15
Un parfait inconnu 2h20 VO ou VF	19:45	14:15 17:45 VO	14:15 20:00	17:30 VO 20:00	16:00	14:15 17:45	17:45 VO
Better Man 2h11 VO ou VF Avert	20:00	17:00		18:00			17:45 VO
Julie se tait VO 1h37	18:00	16:15	18:00	16:15	18:15		20:15
Jane Austen a gâché ma vie 1h34	16:00	20:15	18:15			20:15	16:15
Un ours dans le Jura 1h52	18:15	14:15 20:15		14:15	18:15	17:00	
Rita et Crocodile 40 min	14:15			16:30			
Avant ou sans enfants ? 1h26 Avant-première							20:15
Montparnasse 19 1h43 Hommage à Gérard Philippe	18:00						
When we Were Kings 1h29 VO Ciné-Collection		14:15 présentation			18:30		
Château rouge 1h47 Ciné-rencontre							18:15

Du mercredi 19 au mardi 25 février

	Mer 19	Jeu 20	Ven 21	Sam 22	Dim 23	Lun 24	Mar 25
Captain America : Brave New World 1h58 VO ou VF	15:15 20:15 VO	20:15	18:00 VO 20:15	14:15 20:15	14:15 20:15 VO	14:15 20:15	14:15 20:15
Daffy et Porky sauvent le monde 1h25	16:15			14:15 18:00	14:15 18:00	16:15 18:30	10:00 16:30
God Save the Tuche 1h41	14:15	16:15	14:15 20:15	14:15	16:30	20:30	18:15
Maria 2h03 VO ou VF	18:00	17:00 VO 20:15	16:00	18:00 VO	14:15	20:15	18:00 VO
La Pampa 1h43	20:15	18:15 VFST	14:15	16:00	18:15		16:15
Paddington au Pérou 1h46	17:45	18:15	18:15 20:15	16:00	16:00	14:15 18:30	10:00 20:15
La Pie voleuse 1h41		14:15	16:15	16:15		14:15	18:15
Une nuit au zoo 1h32							14:15
Le Jardin zen VO 2h		16:00	14:15	17:45	18:00	18:00	20:15
Un parfait inconnu 2h20 VO ou VF	19:45	14:15	16:30 VO	20:00		16:00	
Ponyo sur la falaise 1h40	14:00						
Pachamama 1h12 Les Musiciennes - GRATUIT	18:00						
Deux vies pour l'Algérie 1h10 Ciné-débat		19:30					
Vidaamuyarchi 2h30 VO				19:45			
<b>FESTIVAL TOUS EN SALLE</b>							
Une guitare à la mer 56 min	14:15						14:15
Au fil de l'eau 45 min							10:00
Hola Frida 1h15						14:15	16:15
Morph 40 min				16:30		15:15	

**When We Were Kings**

Le 13 février à 14h15, en partenariat avec le GRAC, sera présenté le génial documentaire de Leon Gast sur le championnat du monde des poids lourds, qui a mis face à face Mohamed Ali et George Foreman le 30 octobre 1974 à Kinshasa. La séance se poursuivra par un échange autour d'un goûter offert.

**Château rouge**

Le 18 février à 14h15, ce documentaire sur un collège du quartier parisien de la Goutte-d'Or sera suivi d'une rencontre avec la réalisatrice Hélène Milano et la responsable du SNES, Rindala Younes. En partenariat avec l'Espace Marx.

**Sauve les océans !**

Après la séance de *Ponyo sur la falaise*, le dessin animé de Hayao Miyazaki, le 19 février à 14h15, les étudiants de Lyon III proposent une pêche aux canards pour sauver les animaux marins et ramasser les déchets.

**DEUX VIES POUR L'ALGERIE**

Le 20 février à 19h30, la projection de ce film de Jean Asselmeyer et Sandrine-Malika Charlemagne sera suivie d'une rencontre avec la réalisatrice, en partenariat avec l'association Coup de soleil.

**Vidaamuyarchi**

Dans le cadre de Ciné-Inde, le 22 février à 19h45, est programmé ce film de Magizh Thirumeni en version tamoul sous-titrée en français.

**COUP DE PROJECTEUR****Cavalier seul**

« UN PARFAIT INCONNU » DE JAMES MANGOLD

Pour apprécier *Un parfait inconnu*, suffit-il d'être un fan de Bob Dylan (ce que je suis) ? D'autant plus que Timothée Chalamet, qui incarne avec beaucoup de justesse le futur prix Nobel, chante et joue à la perfection les titres immortels. Bien sûr, les biopics inondent le marché et peuvent finir par lasser, surtout qu'un précédent film sur le génial auteur-compositeur-interprète, *I'm Not There* de Todd Haynes, était remarquable d'intelligence et d'originalité, Dylan étant incarné par de multiples interprètes (dont une femme et un enfant noir).

*Un parfait inconnu* est plus classique mais tout aussi passionnant si on le compare à d'autres films qui célèbrent un chanteur. L'habituelle trajectoire (le début, le succès et la difficulté

à le gérer) sont ici présents, sauf que Dylan n'a jamais cherché à atteindre la célébrité. La réussite n'est pas ici l'enjeu principal. Montré comme un véritable artiste, saisi à n'importe quel moment du jour ou de la nuit par l'inspiration, Dylan ne cherche à suivre aucune mode. D'où la rupture lorsqu'il décide d'électrifier ses compositions au grand dam de son public et de ceux qui le suivent (maison de disques, manager et ses premiers soutiens, tel Pete Seeger).

Avec la description précise des années soixante (la crise des missiles, l'assassinat de Kennedy...), le film décrit parfaitement le changement d'époque et l'attitude d'un artiste qui refuse que l'on intervienne dans son art. ■

JEAN-CHARLES LEMEUNIER



PHOTO DR

AU SON DU CANON

# Vénissieux dans les guerres de religion

**Heureux au temps de la Renaissance, le XVI<sup>e</sup> siècle fut aussi celui de terribles guerres, dont les Vénissians souffrissent – et pas qu'un peu.**

Quatorze ans déjà, en 1576, que le royaume de France endurait ces maudites guerres de religion. Elles avaient commencé chez nous par l'assassinat, en avril 1562, du lieutenant-général La Motte-Gondrin, un catholique, et surtout chef des armées du roi en sa province du Dauphiné. Ces fiers protestants l'avaient transpercé de leurs épées à Valence, puis avaient jeté son corps par une fenêtre. Ce meurtre mit le feu aux poudres, les protestants, menés par le sinistre baron des Adrets, multipliant les destructions et les combats à travers la région : ils incendièrent ainsi la Grande-Chartreuse, détruisirent en partie l'abbaye de Saint-Antoine, ou encore canonnèrent les remparts protégeant la cathédrale de Lyon. La preuve, voyez cette rue de la Brèche, faisant face à Saint-Jean : elle doit son nom à cet épisode des guerres. Évidemment, les huguenots furent aussitôt suivis et imités par les troupes catholiques. Dès lors, le Dauphiné se vit soumis à d'incessants passages de soldats et à un cortège de dévastations, lesquelles entraînèrent des famines mais aussi des épidémies de peste, comme celle qui décima la France en 1564 et qui, toutes cumulées, firent des millions de morts. Le roi Henri III (1551-1589) tenta pourtant de mettre fin à ces maux. Le 6 mai 1576, il signa la paix de Beaulieu, par laquelle il reconnaissait aux protestants le droit d'exercer leur culte librement et pacifiquement. Mais le parti catholique s'éleva aussitôt contre cette décision, et forma une Ligue opposée au roi. Henri III tenta alors de ramener le calme en réunissant en décembre 1576 des Etats généraux en son château de Blois. Formés par des députés du Clergé, de la Noblesse et du Tiers État, ces États généraux furent précédés par la rédaction de cahiers de doléances, comme lors des États généraux de 1789, dans lesquels les sujets de Sa Majesté purent porter à sa connaissance les troubles qu'ils subissaient.

## CAHIERS DE DOLÉANCES

Ainsi fut fait à Vénissieux. Après s'être assemblés à son de cloche au-devant de l'église paroissiale, les Vénissians confieront à l'un d'eux, probablement le notaire, toutes leurs plaintes, aussitôt consignées sur deux grandes pages. En bons Français, ils commencèrent par dénoncer le poids des impôts pesant sur eux : «Plaist entendre, dit le cahier, que les pauvres habitans de Venissieu ont été comme encore ils sont, grandement surchargés des tailles [le principal impôt royal], levées et deniers et autres tributs emprunts et autres charges». Dame, il fallait bien financer la guerre ! Et c'est vrai que jamais



«Le sac de Lyon par les calvinistes» - vers 1565 (peintre inconnu). Tableau exposé au musée Gadagne à Lyon.

dans l'histoire du royaume, les impôts n'avaient été si élevés. Mais ils dénoncèrent aussi le fait que les roturiers du village étaient les seuls à en payer. Les riches bourgeois de Lyon possédant des biens au soleil par chez nous, de même que les nobles et les ecclésiastiques, n'en versaient pas un centime : «les lyonnais et estrangiers ne veulent payer tailles royales negociable, tributs, emprunts, levées de deniers en aucune manière» !

## SATANÉS SOLDATS !

Puis ils abordèrent le mal dont ils souffraient le plus : le passage des soldats. Pour son bonheur en temps de paix, mais pour son malheur en temps de guerre, Vénissieux était située sur l'une des principales routes du royaume, reliant Paris à Marseille, l'ancêtre de celle que l'on nommait encore il n'y a pas si longtemps, la Route nationale 7. Sur cette route passaient et repassaient sans cesse les troupes de l'un et l'autre camp, protestants comme catholiques, qu'il fallait ravitailler ou même héberger au village lorsqu'ils faisaient étape. «Ils sont grandement surchargés, dénonce le cahier, tant des estappes

que passages de gendarmerie [de soldats] venant de France ou bien d'Ytallie pour aller en France, et dès lors qu'ils sont arrivés en la Guillotière, leurs logis sont dressés au dit lieu de Venissieu». Autant accueillir le diable chez soi ! Ces soldats ou ces mercenaires se comportaient comme en pays conquis, pillant les réserves, malmenant les habitants, volant le bétail. Voyez ce paysan de Solaize, tout à côté de Vénissieux, qui se plaint d'avoir perdu son cheval, capturé par un soudard : il en sortit à demi ruiné. L'on redoute tellement ces déplacements de troupes, que le propriétaire du château de Feyzin n'hésite pas à renforcer ses remparts pour s'en protéger. Faire partir ces soldats du village ? Oui, c'est possible, mais en payant une rançon aux officiers qui les commandent : «pour les faire déloger, se plaint le cahier, convient composer avec leurs capitaines, lieutenants fourriers, commissaires et autre qui les conduisent, en bonnes et notables sommes de deniers qu'il leur convient de déprunter de leurs voisins à grands intérêts, de manière que c'est leur totale ruine».

Résultat de ces guerres et de leurs corollaires,

les Vénissians passent d'un seul coup de la Renaissance à la misère la plus profonde. Forcés d'emprunter pour affronter leurs charges et pour nourrir leur famille, ils en arrivent à vendre leurs terres à leurs prêteurs, et à s'appauvrir encore plus. Au point «qu'ils ne tiennent et ne possèdent [plus que] la quarte partie [le quart] des possessions situées en leur village, la plus grande part d'icelles sont tenus et possèdes par les lyonnais». Et le cahier de conclure, que nombre d'habitants «sont contraints absenter leur lieu et se retirer ailleurs pour y vivre de leur travail et labeur». Ces malheureux n'étaient pas au bout de leur peine. Les Etats généraux de 1576 ne parvinrent pas à résoudre les maux du royaume. Bien au contraire, la paix conclue en mai de cette année avec les protestants fut jetée aux orties, et la guerre recommença de plus belle. Elle ne fut résolue qu'en 1598, après 37 années de conflits, lorsque le roi Henri IV signa le célèbre Édit de Nantes. ■

ALAIN BELMONT

Source : Archives municipales de Vienne, AA 7/6.

Remerciements à Magali Guénot.

## AFA FEYZIN/VÉNISSIEUX ATHLÉTISME

# Djelika Diarra a flirté avec une performance mondiale



Le saut impressionnant à 6,44 m de Djelika Diarra n'a finalement pas été validé

**L**ors des championnats Auvergne Rhône-Alpes, début février à la La Duchère, plusieurs athlètes de l'AFA Feyzin/Vénissieux se sont distingués. Chez les espoirs, Nels Martinez a remporté le 400 m, tandis que Yohan Ndengue Ndongo s'est imposé en longueur. On retiendra aussi qu'un exploit de niveau mondial a bien failli être réalisé. En effet, Djelika Diarra avait réussi un saut impressionnant à 6,44 m. Une marque qui, selon Julien Serre, président du club, «représentait alors la 2<sup>e</sup> meilleure performance française actuelle, et la meilleure au niveau mondial cette année chez les juniors. Cependant, elle devait

encore être validée par les instances fédérales». Malheureusement, la marque de Djelika n'a pas été retenue. En effet, un nouvel examen du jury d'appel a révélé que la mesure avait été prise de manière approximative. «L'erreur d'arbitrage a été confirmée, explique Julien Serre, sans rancune. Nous saluons l'engagement et le travail des juges bénévoles, qui ont fait de leur mieux.» En dépit de cette déception, Djelika Diarra a terminé à la 2<sup>e</sup> place chez les juniors avec un saut mesuré à 5,79 m. ■

DJAMEL YOUNSI

## RÉSULTATS

**Athlétisme**

- Yohan Ndengue Ndongo (AFA Feyzin/Vénissieux) a raté pour 8 cm la médaille de bronze au triple saut à l'occasion des championnats de France U23 (espoirs) organisés à Nantes, le 8 février. Son saut à 15,08 m est le nouveau record du club. Nel Martinez a pris la 5<sup>e</sup> place du 400 m en 48"17.

**Rugby**

- Le XV de l'USV a pris le meilleur sur Rugby Entente Velay (37-22), le 9 février au stade Laurent-Gérin, avec les sept essais de Kess (2), Kasbaji (2), Moissuli (2) et Cabrita (1). Les Vénissians sont dauphins

d'Unieux Firminy, à un point, avec un match en retard.

**Football**

- En coupe Auvergne Rhône-Alpes, après le score de parité (1-1), la séance des tirs au but a été fatale aux Vénissians qui s'inclinent 5-4 face à Aix FC samedi 8 février, au stade Laurent-Gérin.

**Handball**

- Le VHB s'est incliné 33-28 face à Annecy, un mal classé (11<sup>e</sup> sur 12), samedi 8 février à Tola-Vologe. Les Vénissians glissent en 8<sup>e</sup> position de la N3.

**Futsal**

- Le succès obtenu par les Vénissians face au FCF,

le 1<sup>er</sup> février, leur permet de rejoindre le milieu de tableau avec un match en retard

**Basket-ball**

- En 2<sup>e</sup> phase de poule, 3<sup>e</sup> défaite des basketteurs de l'ALVP qui se sont inclinés 83-70 face à Tassin/Ecully, le 9 février. Dans la même catégorie régionale 2, le CLAM-V s'est incliné le même jour à Pont-de-Chéry (86-57), mais c'est seulement son 2<sup>e</sup> revers pour trois succès. Par contre, les basketteuses de l'ALVP sont en souffrance, elles ont concédé leur 5<sup>e</sup> défaite des matchs retours, en s'inclinant lourdement face à Pont-de-Chéry, samedi 8 février, au gymnase Jacques-Anquetil.

## MMA

# Et de cinq pour Farès Ziam

Opposé à Mike Davis, le 1<sup>er</sup> février dernier, lors de l'UFC Fight Night 250 à Riyad, en Arabie saoudite, Farès Ziam s'est imposé par décision unanime des juges, avec un score de 30-27 en sa faveur. C'est son cinquième succès consécutif, renforçant ainsi sa position chez les poids légers de l'UFC.

Après le combat, Farès a exprimé sa satisfaction tout en reconnaissant la dureté de l'affrontement et la résistance de son adversaire. Si sa victoire obtenue par KO face à Matt Frevola, le 28 septembre dernier lors de l'UFC Paris 2024, a prouvé que Farès avait franchi un palier, celle obtenue devant Davis le place comme un sérieux prétendant pour entrer dans le top 15 mondial.

«C'était un beau combat, a commenté l'ancien Vénissian. Je me suis battu à fond. Je me suis fait mal à la main (fracturée ?), ce qui m'a empêché de boxer, mais mon adversaire était solide. Il m'a surpris sur quelques phases et quelques coups. J'ai donné le meilleur de moi-même pour remporter le combat, et je l'ai remporté haut la main, il n'y a aucun doute là-dessus...»

Et d'évoquer ensuite ses ambitions. «On avance étape par étape. Apparemment, Dana White (l'actuel président de l'Ultimate Fighting Championship, ndlr) a dit que je méritais un top 15... On verra qui sera la prochaine cible. Je vais continuer à travailler dur. Merci à tous pour votre soutien, ça fait chaud au cœur ! L'aventure ne fait que commencer.» ■

DJAMEL YOUNSI



PHOTO DR.

## AGENDA

**Samedi 15 février**

- Les footballeurs du Vénissieux FC accueillent Sud Ardèche au stade Laurent-Gérin, à 18 heures.  
- Championnat de Division 4 de foot fauteuil au gymnase Elsa-Triolet, de 11 à 18 heures.

- Rassemblement des micro-basketteurs (3-5 ans) issus de 14 clubs du département et de la Métropole de Lyon, sous le thème du carnaval, au gymnase Jacques-Anquetil, de 9 heures à 12 heures. Organisation : comité du Rhône et l'ALVP.

- Les basketteurs du CLAM-Vénissieux reçoivent l'AL Saint-Priest (4) au gymnase Alain-Colas, à 20h30.

**Dimanche 16 février**

- Les basketteurs de l'ALVP accueillent ALM Rambertoise au gymnase Jacques-Anquetil, à 15h30.

**Vendredi 21 février**

- Remise de récompenses aux sportifs et bénévoles organisée par l'OMS et la Ville à la salle Joliot-Curie, à partir de 18 heures.

**Samedi 22 février**

- Les handballeurs du VHB reçoivent Cournon d'Auvergne au gymnase Tola-Vologe, à 20h30.  
- Sélection du Rhône et Open de France de boxe française, organisés par Vénissieux boxe française au gymnase

Jean-Guimier, de 8h30 à 19 heures.  
- Tournoi de futsal ouvert aux U7-U8 et U11-U13 féminines au gymnase Jacques-Anquetil, de 8h30 à 21 heures.

Le lendemain, suite et fin, de 9h30 à 16h30.

**Dimanche 23 février**

- Tournoi de football U12, étape Aura, challenge Lescure au stade Auguste-Delaune proposé par la ligue, de 9 à 18 heures.  
- Grand Prix d'Ouverture cycliste 2025 organisé par l'ACMV, rue Henaff, dans la ZI du Carreau à Vénissieux à partir de 12h30. Inscriptions directement en ligne sur gpo.acmv.club.

## BASKET ET INSERTION

# Rencontre de haut niveau à l'AFPA

Médaillée d'argent aux J.O., considérée comme l'une des meilleures de sa génération, Dominique Malonga est venue partager son expérience avec des jeunes en pré-insertion de l'AFPA.

**A**vec son 1,98 m, son parcours exceptionnel de basketteuse de haut niveau et son impressionnante maturité, Dominique Malonga, 19 ans, ne passe pas inaperçue. Elle est venue partager son expérience, le 28 janvier, avec des jeunes de la promotion 16-18 ans en pré-insertion à l'AFPA Vénissieux.

La championne est revenue sur ses débuts au Paris Basket 18, son arrivée à l'ASVEL en 2021, sa première sélection en équipe de France U17 en 2022, ainsi que sur sa médaille de bronze au championnat du monde de la même année — deux ans plus tard, elle décrochait la médaille d'argent aux Jeux olympiques de Paris avec l'équipe de France élite. Elle a ensuite pu échanger avec les jeunes sur leurs parcours respectifs.

C'est grâce à l'association Jeunesse, art, culture et sport de Jean-Éric Sendé que Dominique Malonga a pu venir à l'AFPA. Ancien basketteur de bon niveau, Jean-Éric souhaitait utiliser le basket comme levier pour accompagner des jeunes déscolarisés, sans diplôme ni

qualification, vers l'emploi. « L'objectif de cette rencontre est de promouvoir l'inclusion par le sport, mais aussi de faire découvrir les métiers du sport, précisait Chahmi Chaouki, intervenant à l'AFPA. C'est une occasion pour les jeunes de 16 à 18 ans de construire leur projet professionnel, de se former ou de reprendre des études. »

### SPORTIVE ET INGÉNIEURE

Car Dominique Malonga n'est pas seulement une athlète. Elle poursuit des études d'ingénierie informatique avec un emploi du temps aménagé. « Quand le basket sera terminé, je ne resterai pas dans ce milieu », affirme-t-elle, bien qu'elle ne soit pas encore prête à tourner la page de sa carrière sportive.

Devenue la première Française à réussir un *dunk* en match professionnel, elle est aujourd'hui considérée comme l'une des joueuses les plus prometteuses de sa génération. Elle espère même être sélectionnée en première position lors de la Draft Women's National Basketball Association (WNBA) 2025. ■

DJAMELYOUNSI



PHOTO D.Y.

## SAVATE BOXE FRANÇAISE

# Linda Seddik-Khodja championne de France

À seulement 22 ans, Linda Seddik-Khodja s'est hissée au sommet de la boxe française en décrochant le titre de championne de France en élite B.



Linda avec son entraîneur, Rafik Chergui

PHOTO DR

**D**epuis ses débuts en 2015, Linda Seddik-Khodja n'a cessé de progresser. Et la voilà championne de France en élite B de boxe française. Samedi 1<sup>er</sup> février à Maubeuge, l'étudiante en master de droit à Lyon 3, option assurances, a brillé en finale des moins de 48 kg s'imposant face à la Bordelaise Louna Delrieu-Majeri à l'unanimité des cinq juges. Une victoire nette, fruit d'une préparation intense. « Ce n'était pas gagné d'avance, confie son entraîneur, Rafik Chergui. Contrairement aux assauts, où seul le toucher compte, ce championnat met l'accent sur la puissance et l'efficacité des coups. » Consciente du défi, Linda a suivi un entraînement rigoureux pendant près d'un mois, orchestré par son coach avec même quelques petits conseils

de Valéry Boucher, ancien champion du monde. « Un ou parfois deux entraînements par jour, en fonction de mes cours, raconte-t-elle. Et le week-end, c'était endurance, cardio, running... J'ai fait des sacrifices, mais ça en valait la peine. Il fallait tenir cinq reprises contre Louna, et Rafik a eu raison de me pousser à bout au gymnase. »

### ET POURQUOI PAS

#### UN CHAMPIONNAT DU MONDE ?

Sportive accomplie, Linda a touché à plusieurs disciplines avant de se consacrer à la boxe française : gymnastique au CMO-V, handball au VHB, escalade au collège Honoré-de-Balzac... Une polyvalence qui a forgé en elle une détermination sans faille et une sacrée condition physique. Déjà victorieuse de l'Open de France

au Puy-en-Velay en 2023, puis championne de France universitaire l'an dernier, la Vénissiane, résidant au Moulin-à-Vent, vient donc d'ajouter une ligne prestigieuse à son palmarès. Mais elle ne compte pas s'arrêter là. Elle vise désormais l'élite A, avec une demi-finale programmée le 15 mars. En cas de succès, une nouvelle finale l'attendrait à peine deux mois après son sacre. Et si elle l'emporte, l'horizon d'un championnat du monde se dessinerait. « Entretemps, je vais tenter de conserver mon titre universitaire, annonce-t-elle. D'abord en qualification, puis lors de la finale prévue les 11 et 12 mars. » Un défi de taille, mais Linda Seddik-Khodja a prouvé qu'elle ne manquait vraiment pas d'assurance. ■

DJAMELYOUNSI

## KARATÉ

# Le Sen No Sen titré en Wado-ryu

Parce qu'il intègre des techniques de ju-jitsu, où l'esquive est privilégiée, le wado-ryu est un karaté jugé différent et plus fluide que le traditionnel shotokan. Il a sa place dans le monde compétitif des arts martiaux et la coupe de France de la discipline a eu lieu à Andrézieux-Bouthéon (42), le 1<sup>er</sup> février dernier. Polyvalents, les combattants vénissians du Sen No Sen en ont ramené neuf médailles. On notera celles, en or, obtenues par

les cadets Ayoub L'Ghoul (- de 52 kg) et Anja Lamboleyn (- de 47 kg), ainsi que celle du senior Ilian Yazid (- de 75 kg). « Ilian s'envolera avec Ilies Elguir pour Larnaka à Chypre afin de participer à l'Open international de karaté shotokan, annonce par ailleurs la présidente du club, Ghislaine Barbin. Il est inclus dans le circuit mondial de karaté en série A. » ■

D.Y.

## CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PARA FUTSAL

## L'inclusion en pleine action

Qu'est-ce qui distingue un championnat national de para futsal d'une compétition classique ?

À vrai dire, pas grand-chose, si l'on se fie au niveau de jeu affiché lors du dernier championnat de France de la discipline.



**D**u 31 janvier au 2 février, à Vénissieux, les meilleures équipes françaises de la discipline se sont affrontées dans une compétition offrant un spectacle rivalisant avec celui des matchs régionaux de futsal valide. Plus d'une centaine de sportifs, issus de vingt équipes venues de toute la France, se sont affrontés. Parmi eux, les clubs d'Écully et du Sporting club ouest lyonnais (SCOL) ont défendu leurs couleurs avec détermination. Pendant deux jours et

demi, les matchs se sont enchaînés dans trois gymnases vénissians : Tola-Vologe, Jacques-Brel et Jacques-Anquetil.

#### UN CHAMPIONNAT

**«AU PLUS HAUT NIVEAU DE LA DISCIPLINE»**  
Pour de nombreux spectateurs, c'était l'occasion de découvrir une discipline spectaculaire en quête de reconnaissance — elle compte moins de 2500 licenciés dans toute la France. La présence de Pierre

Laigle, l'ex-footballeur de l'OL, huit fois international, parrain du club du SCOL, apportait une dimension supplémentaire à l'événement. Le para futsal en a bien besoin. Comme le déplore José Inzirillo, président de la commission du foot adapté et de sport pour tous à la Ligue du Lyonnais, «la discipline souffre encore d'un manque de visibilité, il faudrait davantage de soutien et d'implication, au-delà du seul comité départemental de sport adapté. L'engouement

des licenciés est pourtant bien réel, comme en témoigne leur détermination sur le terrain, indépendamment du niveau pratiqué.» Chloé Garcia, dirigeante du Comité départemental de sport adapté du Rhône (CDSA 69) et chargée de l'organisation, a précisé que ces championnats étaient réservés aux équipes affiliées à la Fédération française de sport adapté (FFSA). Une règle qui explique l'absence de certains clubs locaux, comme la Vénissiane sport adapté (VSA), non adhérente au CDSA et à la FFSA. Elle a également rappelé les trois critères d'évaluation des joueurs, qui permettent de les classer dans l'une des trois divisions établies par la fédération : socialisation, autonomie, communication et motricité. Et de préciser : «Ce championnat correspond au plus haut niveau de la discipline.» Au terme du tournoi, l'équipe de CAP 3000 d'Arras a confirmé son statut de référence en décrochant le trophée. «Quatre joueurs de l'équipe de France font partie de cette formation, dont son capitaine», a souligné l'un des organisateurs. En finale, le club de Cabestany (Pyrénées-Orientales) s'est incliné avec les honneurs face à cette équipe redoutable.

Joueurs, accompagnateurs et organisateurs ont unanimement salué le succès de ces championnats accueillis pour la première fois à Vénissieux. ■

**3 QUESTIONS À** Antonin Bezaud, chargé de communication et joueur de para futsal

## «Une expérience unique»



#### Comment avez-vous pu concilier vos rôles de chargé de communication et de joueur ?

**Antonin Bezaud :** J'ai dû mettre de côté mes responsabilités de chargé de communication pendant l'événement. Heureusement, ma collègue Chloé Garcia a pris le relais avec brio. Mon parcours personnel m'a conduit à cette double fonction. Avant d'être diagnostiquée schizophrène en 2013, j'étais footballeur et arbitre au FC Croix-Rousse. Malgré ma maladie, j'ai pu poursuivre ma passion en rejoignant l'équipe de para futsal du Sporting Club de l'Ouest Lyonnais (SCOL). Participer à ces championnats avec

mon équipe a été une grande source de fierté. Ma condition ne m'empêche pas de mener une vie relativement normale, bien que je doive gérer les fluctuations de mon état au quotidien.

#### Comment Vénissieux est-elle devenue la capitale du para futsal le temps d'un week-end ?

**A.B. :** Le Comité départemental du sport adapté (CDSA 69) a posé sa candidature pour organiser cet événement national. Le choix de Vénissieux comme ville hôte a été une énorme satisfaction pour nous. L'organisation de cet événement a été rendue possible grâce à la Ville

et notre partenariat avec le District de Lyon et du Rhône de football.

#### Malgré une seule défaite en phase de poules, votre équipe n'a pas atteint les phases finales. Quel est votre ressenti ?

**A.B. :** C'est effectivement dommage, mais je pense que nous avons offert un bon spectacle aux spectateurs. L'essentiel est d'avoir participé et d'avoir représenté notre club avec honneur. L'organisation de ce championnat national à Vénissieux témoigne de l'engagement continu du comité pour l'inclusion et le développement du sport adapté.

#### REPÈRES

##### Cécifoot, foot fauteuil et para futsal

Chacune de ces disciplines permet une inclusion sportive, en s'adaptant aux besoins des joueurs tout en conservant l'esprit du football.

- **Le cécifoot** s'adresse à des non-voyants et malvoyants qui pratiquent une forme de foot en salle à l'aide d'un ballon sonore.
- **Le foot fauteuil** est réservé aux personnes ayant un handicap moteur. Il se joue en fauteuil roulant électrique avec un «bumper» pour frapper le ballon.
- **Le para futsal** est pratiqué par des joueurs ayant une déficience intellectuelle reconnue ou adapté aux personnes avec un handicap moteur léger.

des licenciés est pourtant bien réel, comme en témoigne leur détermination sur le terrain, indépendamment du niveau pratiqué.»

Chloé Garcia, dirigeante du Comité départemental de sport adapté du Rhône (CDSA 69) et chargée de l'organisation, a précisé que ces championnats étaient réservés aux équipes affiliées à la Fédération française de sport adapté (FFSA). Une règle qui explique l'absence de certains clubs locaux, comme la Vénissiane sport adapté (VSA), non adhérente au CDSA et à la FFSA. Elle a également rappelé les trois critères d'évaluation des joueurs, qui permettent de les classer dans l'une des trois divisions établies par la fédération : socialisation, autonomie, communication et motricité. Et de préciser : «Ce championnat correspond au plus haut niveau de la discipline.»

Au terme du tournoi, l'équipe de CAP 3000 d'Arras a confirmé son statut de référence en décrochant le trophée. «Quatre joueurs de l'équipe de France font partie de cette formation, dont son capitaine», a souligné l'un des organisateurs. En finale, le club de Cabestany (Pyrénées-Orientales) s'est incliné avec les honneurs face à cette équipe redoutable.

Joueurs, accompagnateurs et organisateurs ont unanimement salué le succès de ces championnats accueillis pour la première fois à Vénissieux. ■

DJAMEL YOUNSI

Résultats des championnats de France :

1/ Cap 3000 (Hauts-de-France), 2/Cabestany (Pyrénées-Orientales), 3/Drancy (Seine-Saint-Denis), 4/Villejuif (Val-de-Marne), 5/Clichy (Hauts-de-Seine), 6/Alasca (Mayenne, Pays-de-la-Loire), 7/Paris 14<sup>e</sup>, 8/Algernon (Bouches-du-Rhône), 9/Marcq-en-Barœul (Hauts-de-France), 10/Trouy (Centre-Val-de-Loire), 11/SCOL [...] 18/Écully.

## FUNDA SEMILLAS

# La solidarité de Feyzin à Bogota



Andrie Vigne (au centre, en rouge) se rend régulièrement en Colombie pour rencontrer les enfants pris en charge par l'association Semillas

C'est une histoire familiale qui a traversé les frontières. Andrie Vigne est arrivée en France suite à une adoption. Il y a quelques années, avec sa sœur Johana, elle aussi adoptée, elles ont décidé de renouer avec leur pays d'origine, la Colombie, et d'aller à la rencontre de leur famille. « J'ai pu faire connaissance avec mon frère et sa femme, explique Andrie. J'ai découvert l'association Semillas — qui signifie "graines" en espagnol, ndlr — dont ils font partie. »

Cette association propose un accompagnement aux enfants en situation de handicap : « Ils viennent à la journée, apprennent à être autonomes, à compter, et travaillent la motricité, notamment grâce à la musique. Cela leur permet de rompre l'isolement, car ces enfants sont souvent très seuls. » Touchées par cette problématique, Andrie et Johana Vigne ont décidé de lancer leur association Funda Semillas, qui signifie « semer les

## EXPRESS

### Conférence en soutien à la Palestine

Ce jeudi 13 février à 18h30, à la Maison des fêtes et des familles (20, avenue de la Division-Leclerc), la France Insoumise de Vénissieux organise une conférence « *en soutien au peuple palestinien, pour l'arrêt du génocide et un cessez-le-feu permanent à Gaza, l'arrêt du nettoyage ethnique à Jenine et en Cisjordanie, la cessation des livraisons d'armes à Israël* ». Organisée avec le Collectif 69 Palestine, l'Union juive française pour la paix (UJFP 69), l'association France Palestine solidarité (AFPS Lyon), la Libre pensée 69, elle permettra de donner la parole à Pierre Stambul, l'un des porte-paroles nationaux de l'UJFP et auteur du livre *Du projet sioniste au génocide*.

### Super loto de l'OMR

L'Office municipal des retraités (OMR) de Vénissieux propose son super loto le dimanche 16 février, à la salle Joliot-Curie, à partir de 14 heures (ouverture des portes à 13h15). À gagner un bon Carrefour Voyages de 800 euros, ainsi que de nombreuses cartes cadeaux d'un montant minimum de 50 euros dans les enseignes FNAC, Carrefour, Intersport... Nouveauté : une partie réservée aux enfants. 1 carton : 4 euros, 3 cartons : 10 euros, 6 cartons : 18 euros, 10 cartons : 25 euros. Tombola, buvette et petite restauration. Infos au 04 72 51 08 33.

### Vente de plantes à partir de 1 euro

L'entreprise Plantes Addict, qui propose des ventes de plantes à prix accessibles partout en France, organise un événement à Vénissieux le samedi 15 février. De 10 à 17 heures, au sein de la galerie marchande de Carrefour, plus de cent variétés de végétaux pour l'intérieur et l'extérieur seront proposées. Les petites et moyennes plantes seront vendues entre 1 et 12 euros, et les plus grandes, entre 15 et 150 euros. Entrée gratuite, paiement possible en CB ou en espèces. Carrefour Vénissieux, 136, boulevard Irène-Joliot-Curie.

### Parents d'élèves de Parilly

Les parents d'élèves de l'école Parilly recherchent deux friteuses professionnelles et un grand barbecue pour les événements de fin d'année. Ils sollicitent également des bénévoles pour la kermesse de fin d'année, afin de tenir des stands de maquillage, des jeux pour enfants et d'autres animations. Infos en écrivant à [conseil.parilly-vénissieux@fcpe69.fr](mailto:conseil.parilly-vénissieux@fcpe69.fr).

## ASSOCIATION UA-LIONE

# Le gala des Ciociari

L'association Ua-Lione, qui réunit les descendants des immigrants italiens de Ciociaria (région entre Rome et Naples), organise son gala annuel le 16 mars prochain, de 11h30 à 18 heures, à la salle Mosaïque de Saint-Priest. Animation musicale assurée par l'orchestre Jean-Charles Bianco. Repas complet (avec menus

PG.

enfants) assuré par une cheffe régionale. 43 euros pour les adhérents, 48 euros pour les non-adhérents, 15 euros pour les moins de 13 ans. Réservation obligatoire avant le 3 mars sur <https://url-r.fr/eKLl> ou par courrier postal. Toutes les infos sont sur [www.ua-lione.fr](http://www.ua-lione.fr). ■

GL

## MENUS DES RESTAURANTS SCOLAIRES



### MENUS DU 12 AU 21 FÉVRIER

**Mercredi 12 :** salade de haricots verts/maïs\*, pané de blé, jardinière de légumes, fromage, éclair au chocolat, pain\*.

**Jeudi 13 :** carottes râpées/vinaigrette maison\*, escalope de volaille panée/citron ou sauce bolognaise végétale (lentilles, sauce tomate), spaghetti (+fromage râpé)\*, fruit de saison\*, pain\*.

**Vendredi 14 :** céleri rémoulade, brandade de poisson maison, fromage, crème dessert chocolat, pain\*.

**Lundi 17 :** salade verte/croûtons à l'ail/vinaigrette maison, croustillant fromager\*, carottes persillées, yaourt nature\*, fruit de saison\*, pain\*.

**Mardi 18 :** betteraves/dés de fromage/vinaigrette maison, filet de poisson sauce beurre blanc, beignets de chou-fleur, riz au lait et sauce caramel, pain\*.

**Mercredi 19 :** salade de pommes de terre, quenelles nature sauce Nantua, poêlée de légumes du marché, fromage\*, fruit de saison\*, pain\*.

**Jeudi 20 :** salade verte et accras de poisson vinaigrette maison, colombo de volaille ou cari d'œufs, riz créole, fromage blanc nature et coulis de fruits exotiques, pain\*.

**Vendredi 21 :** mini roulé au fromage/salade verte/vinaigrette maison, filet de poisson sauce poivrons, semoule\*, petit-suisse nature, compote de fruits, pain\*.

(\*) Produits bio.

La Ville peut être amenée à modifier ces menus, consultables sur [www.venissieux.fr](http://www.venissieux.fr).

## CONSEILS DE QUARTIER

# Les prochaines permanences

### Charles-Perrault

Permanence jeudi 13 février à 18 heures, centre social Eugénie-Cotton (23, rue Georges-Lyvet). En présence du bailleur Alliade.

### Saint-Exupéry

Permanence mercredi 19 février à 18 heures, maison du projet (20, avenue Jean-Cagne).

### Léo-Lagrange/Louis-Pergaud

Permanence jeudi 20 février à 18h15 au foyer Claude-Debussy (1, rue Claude-Debussy).

### Parilly

Permanence jeudi 20 février à 18 heures, foyer Marcel-Sembat (11, bd Marcel-Sembat).

### Gabriel-Péri

Permanence mercredi 19 février à 18 heures, restaurant scolaire Gabriel-Péri (1, rue Prosper-Alfaric).

### Charréard/Max-Barel

Permanence jeudi 27 février à 18 heures, foyer Max-Barel (1, rue Max-Barel).

## PRATIQUE

### NUMÉROS RAPIDES D'URGENCE

Samu : 15

Police secours : 17

Pompiers : 18

Violences conjugales, victime ou témoin : 3919.

### MAISON MÉDICALE DE GARDE

17, place de la Paix — 04 72 50 04 05 — appel préalable au 04 72 33 00 33. Ouverte tous les soirs de 20 heures à minuit; les samedis de midi à minuit; les dimanches et jours fériés de 10 heures à minuit.

### SOS MÉDECINS

04 78 83 51 51.

### TOP MUNICIPAL

Médiation - prévention.

Standard ouvert 24 h./24 - 365 j./an  
04 72 51 52 53.



MARTIN BOUVERESSE

# Plusieurs cordes à son art



PHOTO EMMANUEL FOUDROT

**Directeur de l'école de musique Jean-Wiener depuis 2021, ce musicien de formation est enchanté du dynamisme de son établissement et de ses collègues. Lequel est concrétisé par le festival annuel des Musicienes qui, du 13 au 21 février, rendra hommage à la nature.**

**O**riginaire de Savoie, le directeur de l'école de musique Jean-Wiener depuis 2021 insiste également sur ses origines francs-comtoises. Est-ce parce que de cette région sont originaires des musiciens tels que Hubert-Félix Thiéfaine, le groupe Ange, Alex Beaupain ou Gaspard Augé, l'un des membres de Justice ? Quoi qu'il en soit, Martin Bouveresse s'est intéressé très tôt à la musique. «J'ai commencé la trompette à sept ans. Jusqu'à mes 17 ans, j'ai été un élève sage et poli, qui n'aimait pas trop travailler. À la base, je voulais apprendre le trombone mais je n'ai pas pu parce que j'étais trop petit — NDLR : ce qui est étonnant, vu la taille qu'a aujourd'hui Martin. J'ai donc commencé par la trompette et j'ai rebasculé plus tard sur le trombone.»

Après le conservatoire de Chambéry, il entre en musicologie à Lyon 2 et joue d'autres instruments, «pour se diversifier», tels que l'accordéon et la contrebasse.

«Entre 2002 et 2004, j'étais au CFMI, le Centre de formation des musiciens intervenants, qui forme des musiciens pour des projets musicaux. Et, en 2004, je suis embauché comme musicien intervenant à l'école de musique de Saint-Fons. J'enseignais à des élèves de 4 à 13 ans, de la maternelle au collège. On travaillait autour des percussions, du chant et de l'invention de chansons, avec l'intervention d'artistes

professionnels comme La Table de Mendeleieff ou Merlot. Puis, je suis passé directeur de cette même école. Ce qui est l'évolution habituelle pour les musiciens intervenants, parce qu'on travaille avec tout le monde et qu'on a un profil un peu 4X4.»

En 2021, suite au départ de Florent Vernay, l'école de musique Jean-Wiener, à Vénissieux, recherche un nouveau directeur. Martin Bouveresse postule et est retenu. «L'école était plus grande, avec une belle dynamique, une équipe dévouée à la cause de l'enseignement et une habitude de pratique collective entre profs et élèves.»

## UNE ENTRÉE EN FANFARE (ÉPHÉMÈRE)

Son objectif est alors de «dézoomer le travail dans la salle de cours», pour mettre en place le dispositif DPO (Débutants par l'orchestre). Le principe est expliqué sur la page de l'école de musique, sur le site de la Ville : «Les élèves de sept et huit ans démarrent tous la musique au sein d'un orchestre constitué sur mesure, dans lequel le plaisir de jouer ensemble sert de base à la pratique et aux apprentissages.»

Avec ses collègues enseignants et soutenu par la municipalité, Martin monte ainsi plusieurs projets, comme celui autour de Dalida, présenté aux Musicienes l'an dernier. «Joëlle Gaudin, l'enseignante de clarinette, est une

grande connaisseuse. On a embarqué les profs dans l'aventure. Au début, ils ont été surpris puis, une fois convaincus, se sont lancés dedans. L'équipe est toujours enthousiaste, même lorsqu'il s'agit de partir dans des directions qu'elle ne maîtrise pas. Cela transpire dans notre programmation.»

C'est ainsi que Martin initie également la fanfare éphémère, destinée à des gens qui n'ont jamais pratiqué l'instrument qu'on leur confie. Beaucoup se souviennent de l'orchestre monté avec des agents de la Ville, qui offrit de belles prestations.

«On a recommencé avec un chœur éphémère, là encore avec les agents de la Ville. L'école n'est pas un îlot isolé. Elle est liée à la fonction publique territoriale et au service d'un public beaucoup plus large que les seuls usagers. On tient aussi énormément à la convivialité !»

Il mentionne ainsi le travail dans les écoles et les enfants du PRE (Programme de réussite éducative), «qui viennent chaque année pour des découvertes instrumentales».

Pour les Musicienes, Martin crée des partenariats avec les structures de la ville, pas forcément culturelles. Car, si on retrouve l'école de musique main dans la main avec le centre d'art, le cinéma, la médiathèque et «Bizarre !», elle propose également des concerts immersifs à la piscine Auguste-Delaune. Ce fut le cas l'an

dernier et l'expérience a tellement plu qu'elle est renouvelée pour la soirée de clôture des Musicienes 2025, le 21 février prochain.

## EN SCÈNE

Ce que Martin apprécie également à Vénissieux, c'est la politique tarifaire. «Il existe souvent l'image d'un frein financier à la pratique instrumentale, image que l'on essaie d'atténuer. Nous sommes une des écoles de la métropole à avoir des tarifs plafonds attractifs, en fonction du quotient familial. Ce qui n'est pas le cas de toutes les écoles de musique.»

Si Martin s'investit énormément dans la direction de l'école, il ne faut pas oublier qu'il a aussi une activité de musicien amateur. C'est du moins ainsi qu'il se définit.

«Le rock et le jazz m'ont donné envie de monter sur scène. J'ai pratiqué le jazz en tant que trompettiste. J'aimais beaucoup Miles Davis, Ibrahim Maalouf... Aujourd'hui, je tiens la contrebasse dans Maria Pop, un groupe de musiques des Balkans. J'ai aussi été dans une formation d'électro-jazz, Ola Kala, toujours à la contrebasse. Et je joue aussi pour moi. Sans parler de mon intérêt pour la facture instrumentale, j'apprends à retaper les cuivres car une autre de mes passions est la soudure.»

Ajoutons que, multi-instrumentiste, Martin pratique encore l'accordéon dans des soirées. À propos de l'école de musique, il explique qu'il recherche «une identité la plus protéiforme possible» et «une programmation surprenante».

«Plus de la moitié des profs sont des artistes pros, une bonne chose pour les élèves. Et un excellent terreau pour faire naître des projets intéressants. C'est d'ailleurs important dans le recrutement d'avoir des enseignants ayant une personnalité artistique. Et, chaque année, nous avons des élèves qui poursuivent leurs études en troisième cycle et qu'on oriente alors vers l'ENM de Villeurbanne, l'École nationale de musique, de danse et d'art dramatique. Cette année, quatre élèves y sont entrés, qui se destinent à la musique. L'école forme surtout des musiciens amateurs et quand nos élèves deviennent pros, c'est super !»

560 élèves sont aujourd'hui inscrits à Jean-Wiener. Et beaucoup participeront à l'un ou l'autre concert des Musicienes. ■

JEAN-CHARLES LEMEUNIER

À propos des Musicienes, lire page 13.

“

L'équipe est toujours enthousiaste, même lorsqu'il s'agit de partir dans des directions qu'elle ne maîtrise pas. Cela transpire dans notre programmation.»  
Martin Bouveresse